

apprendre à maitriser l'outil BS 2025

MA OIS D'





Pour vous aider à maitriser l'outil BS proposé par notre Syndicat FO Assistantes Maternelles, nous vous proposons ce document.

Nous avons réalisé ce document principalement à partir d'exemples. Il est long parce que nous l'avons détaillé au maximum, mais il n'est pas difficile à comprendre.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes aides et toutes questions éventuelles.

Vous pouvez nous contacter par mail : <u>fo.outils@gmail.com</u> ou par téléphone : David 06 06 46 29 37 (l'après midi en 13h30 – 15h30 ou le soir).

Exemple 1 : Année complète

- Informations du contrat
- <u>Quelques remarques</u>
- <u>1 Compléter la feuille « Identification »</u>
- <u>2 Compléter la feuille « Fiche Info »</u>
- <u>3 Réaliser le bulletin de « Janvier »</u>
- <u>4 Réaliser les bulletins de « Février »; « Mars »</u>
- <u>5 Réaliser le bulletin d'Avril : pose congés payés</u>
- <u>6 Réaliser les bulletins de « mai », « juin » et point sur les CP au</u> <u>31/05</u>
- 7 Réaliser le bulletin de « juillet » avec la fin du contrat pour rupture

Exemple 2 : Année incomplète

- Informations du contrat
- <u>Quelques remarques</u>
- <u>1 Compléter la feuille « Identification »</u>
- 2 Compléter la feuille « Fiche Info »
- <u>3 Réaliser le bulletin de « Janvier »</u>
- <u>4 Réaliser les bulletins de « Février »; « Mars »</u>
- <u>5 Réaliser le bulletin d'Avril : pose congés payés</u>
- <u>6 Réaliser les bulletins de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05</u>
- 7 Réaliser le bulletin de « juillet » avec la fin du contrat pour rupture

Exemple 3 : Année incomplète avec Planning

- Informations du contrat
- <u>Planning :</u>
- <u>Quelques remarques :</u>
- <u>1 Complétez la feuille « Identification »</u>
- 2 Complétez la feuille « Fiche Info »
- <u>3 Réaliser mon bulletin de « Février » (1^{er} mois du contrat)</u>
- <u>4 Réaliser mon bulletin de « Mars »</u>
- <u>5.1 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés</u>
- 5.2 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose semaine déduite du parent
- <u>6 Mon bulletin d'Avril : avec la fin du contrat pour rupture</u>

Exemple 4 : un contrat à durée déterminée

- Informations du contrat
- <u>Quelques remarques</u> :
- <u>1 Complétez la feuille « Identification »</u>
- 2 Complétez la feuille « Fiche Info »
- <u>3 Réaliser mon bulletin de « Février »</u>
- <u>4 Réaliser mon bulletin de « Mars »</u>
- <u>5 Réaliser mon bulletin de « Avril » avec la fin du contrat CDD</u>

Aides complémentaires

(Cliquez sur les titres ci-dessous pour accéder directement à la page correspondante)

- <u>1 Utiliser la feuille de présence</u>
- <u>2 Plusieurs arrivées et départs de l'enfant dans la journée</u>
- <u>3 Afficher les Fiches info Avenant 2...</u>
- <u>4 Débuter un contrat en 2025 : Période d'adaptation</u>
- <u>5 Procédure de report 2024 vers 2025 Avec Excel</u>

12,01SD'

• <u>6 Procédure de report 2024 vers 2025 Avec Libre Office</u>

Index :

- Jours fériés payés pages 20, 53
- Heures complémentaires / Heures supplémentaires pages 20, 53, 93
- Absence non prévue de l'enfant pages 20, 53, 95
- Maladie de l'enfant pages 21, 22, 54, 55, 96
- Congés payés acquis année complète pages 35, 36
- Congés sans solde année complète pages 35, 36
- Congés payés acquis année incomplète pages 68
- Congés annuels année incomplète pages 68, 108
- Semaines déduites pages 70, 109



Apprendre à utiliser l'outil BS avec un exemple

Exemple 1 : un contrat en <u>année complète</u> débuté en 2023 et utilisation de l'outil BS 2025 pour la première fois.

Pour un contrat qui débute en 2025 voir dans la partie aide complémentaire

Informations du contrat

• Employeur :

- M MARTIN Laurent 53 Bd Victor Hugo 75016 Paris
- Numéro pajemploi : Y002155001100

• Salarié :

- Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo 75018 Paris
- Numéro Sécurité sociale : 2 80 03 60 158 855 63
- Date de naissance : 20/03/1980
- Nombre d'enfants de moins de 15 ans : 3 enfants
- Taux prélèvement : 1,2%
- Régime Alsace / Moselle : Non

Dates congés payés :

Numéro de semaine en aout : 31 32 33 => 3 semaines Numéro de semaine en décembre : 51 => 1 semaine Numéro de semaine en avril : 15 => 1 semaine

-01S [

- Contrat :
 - Nom de l'enfant : Mathis
 - Date de début : 01/09/2023
 - Année complète : 52 semaines
 - Taux horaires : 5 € brut
 - Taux majoration (heures majorées et supplémentaires) : 25%
 - Taux majoration heures complémentaires : 10%
 - Entretien 4,60 € / jours
 - Repas : 3 € et gouter : 1 € fournis par l'AM
 - Horaires :
 - Semaine A :
 - Lundi : 08h 18h
 - Mardi : 08h 18h
 - Mercredi : 08h 18h
 - Jeudi : 08h 18h
 - Vendredi : 08h 18h
 - Semaine B :
 - Lundi : 08h 17h
 - Mardi : 08h 17h
 - Mercredi : 08h 17h
 - Jeudi : 08h 17h
 - Vendredi : 08h 17h
 - Le Cycle des semaines est une Sem A / une Sem A / une Sem B

Quelques remarques :

10/0/Sr

- Vous pouvez seulement saisir des données sur les cellules de cette couleur
 .
- Quelques cellules peuvent apparaître de cette couleur cela signifie qu'elles doivent être absolument complétées pour que les calculs fonctionnent

1 Complétez la feuille « Identification »

Une fois le fichier ouvert, cliquez sur la feuille « Identification »

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant :

- l'employeur (Nom, Prénom...)

701015

- le salarié (Nom, Prénom...)



2 Complétez la feuille « Fiche Info »

Cliquez sur la feuille «Fiche Info»

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant le contrat :

- le planning horaire (Heure Arrivée, Heure départ)
- Nombre de semaines d'accueil soit 34 sem type A et 18 sem type B
- Taux horaire brut
- Le taux de majoration pour les heures majorées
- le taux de majoration pour les heures complémentaires

	IENSUA	LISATION	V	DATE	d'effet :	01	/01/202	25					- V
LANNING	:			FO lata	Syndicat na	tional FO Assis	tant(e)s Mat	ernel(e)s	www.assista	ntematernelle	e.info		
		S	emaine Ty	pe A					Se	maine Type	e B		
Jours	Heure arrivée 1	Heure départ 1	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Nbre d'heures	Nbre d'heures en	Jours	Heure arrivée 1	Heure départ 1	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Nbre d'heures	Nbre d'heures
Lundi Mardi	08:00	18:00 18:00			10:00 10:00	10,00	Lundi Mardi	08:00 08:00	17:00 17:00			09:00	g
Mercredi	08:00	18:00			10:00	10,00	Mercredi	08:00	17:00			09:00	9
Jeudi	08:00	18:00			10:00	10,00	Jeudi	08:00	17:00			09:00	9
Vendredi	08:00	18:00			10:00	10,00	Vendredi	08:00	17:00			09:00	9
Dimanche					00:00	0,00	Dimanche					00:00	0
Dimanche			Total	heures semaine e	n centièmes :	50,00	Dimanene			Total heur	es semaine e	n centièmes :	45
						·							
		Nor	mbre d'heures	(Inf. ou égales à 4 Nombre d'heur	l5 hrs / sem) : es majorées :	45,00 hrs 5,00 hrs					Nom	bre d'heures :	45,00
			Nombre	de semaines d'acc	ueil prévues	34 sem	I			Nombre de se	maines d'acc	cueil prévues :	18 sen
		Total a	annuel heures	(Inf. ou égales à 4 Total annuel beur	15 hrs / sem)	1530,00 hrs					Total ar	nuel heures :	810,00
				Total annuel de io	urs d'accueil	170 irs				Tota	l annuel de io	urs d'accueil :	90
	Infor Nombre de se	mations ar	nnuelles cueil prévues :	52 sem]	Та	ux de convers	sion brut/net:	0,7812] 01/01/2025			
		Cont	rat en année :	COMPLETE	Π								
						1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	icho into	Fiche (fe			CDD C Dur	· • • • •	
< > ••	Base	Outils de co	nversions	Identification	Liste des			Fiche II O	Avenant 1	Fiche info	CDD C.Dun	ee Malac	lie Di
< > &	Base	Outils de co	nversions	Identification	Liste des			Piche in o	Avenant 1	Fiche info			

3 Réaliser mon bulletin de « Janvier » 3.0 Saisir les données de

l'année précédente

Il faut compléter les données concernan<mark>t les mois travaillées et le congés payés pris</mark>.

Cliquez sur la feuille de « Janvier »

Je me dirige vers la ligne 83.

Le contrat a commencé le 1^{er} septembre 2023

Je vais d'abord compléter les informations pour la période de juin 2023 à mai 2024.

- Le nombre de mois travaillés est donc de 8,5 mois (Je tiens compte des 2 semaines sans solde). Je me place sur la cellule AR83 je saisi 8,5
- L'AM a 3 enfants de -15 ans elle a donc éventuellement le droit à 6 jours supplémentaires. Elle a acquis : 8,5 x 2,5 = 22 jours soit 22 + 6 = 28 jours. Elle ne dépasse pas 30 jours donc elle peut avoir ses 6 jours. Je me place sur la cellule AR87, je saisi 6.
- Au 31/12/2024, elle a pris 3 semaines en aout (18 jours) et 1 semaine en décembre (5 jours). Elle a donc déjà pris 18+5 = 23 jours. Je me place sur la cellule AR89, je saisi 23.
- Pour les jours de fractionnement l'AM au 31/10 avait le droit à 2 jours. Elle en a posé aucun avant le 31/12/2024. Il lui reste donc 2 jours. On se place sur la cellule AR93 et je saisi 2.

Base prélèvement à la source de l'impôt :	792,98€
Taux de prélèvement à la source :	1,20 %

Commentaires :	Année préc. de 06/23 à 05/24	Année en cours de 06/24 à 05/25
Nombre de mois travaillés avant:	8,5	0
Mois travaillé:		1
Nombre jours acquis :	21,25 jrs	2,50 jrs
Jours acquis en arrêt de travail (Maladie)		
Congés supplémentaires : Enf -15 ans	6,00 jrs	
Total jours acquis :	28,00 jrs	2,50 jrs
Congés payés pris précédemment	23,00 jrs	
Congés payés pris ce mois :		
Reste à prendre :	5,00 jrs	2,50 jrs
Congés supplémentaires : Jrs fraction.	2,00 jrs	



<u>Détail des calculs :</u>



3.0 Saisir les données de l'année précédente (suite)

Je complète les informations pour la période de juin 2024 à mai 2025.

- Le nombre de mois travaillés pour juin à décembre 2024, de 7 mois. Je me place sur la cellule AS83 je saisi 7
- Il n'y aucun jours pris.

€			·					
	Base prélèvement à la source o	Base prélèvement à la source de l'impôt :						
€	Taux de prélèvement à la source	e:	1,20 %	<==				
	Commentaires :	Année préc. de 06/23 à 05/24	Année en cours de 06/24 à 05/25	Modifi				
	Nombre de mois travaillés avant: Mois travaillé:	8,5	7	<==				
€	Nombre jours acquis : Jours acquis en arrêt de travail (Maladie)	21,25 jrs	20,00 jrs	<==				
	Congés supplémentaires : Enf -15 ans	6,00 jrs		<==				
	Total jours acquis : Congés payés pris précédemment Congés payés pris compasie :	28,00 jrs 23,00 jrs	20,00 jrs	<==				
	Conges payes pris ce mois .			<==				
	Reste à prendre :	5,00 jrs	20,00 jrs	Jrs				
	Congés supplémentaires : Jrs fraction.	2,00 jrs		<==				



Détail des calculs :



3 Réaliser mon bulletin de « Janvier »

3.1 La saisie du bulletin est décomposée en différentes étapes

Les différentes Etapes 🤇



Etape 1 : Choisir la « Fiche Info » qui convient

Etape 2 : Contrôler le planning

Etape 3 : Choix d'utiliser la feuille de présence ou pas

Etape 4 : Remplir le calendrier

Etape 5 : Choix des modalités pour l'indemnité d'entretien

Etape 6 : les autres indemnités, le mode de règlement, la date...



3.2 Etape 1 et Etape 2

<u>Au niveau de l'Etape 1</u>:

Par défaut, il affiche « Fiche Info »

Si ce n'est pas le cas, il doit y avoir une erreur de saisie dans la date du contrat sur la feuille « Identification »

En cas d'avenant, l'outil modifiera automatiquement cette cellule.

<u>Au niveau de l'Etape 2 :</u>

Je défini mon type de semaine par rapport au numéro de semaine du calendrier de l'année.

Dans mon exemple j'ai 2 semaines A et puis 1 semaine B.

Je dois faire cette étape sur chaque mois.

Sélectionnez pour l'exemple, B sur la cellule AU6 et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.



3.3 Etape 3

Au niveau de l'Etape 3 :

J'ai le choix de remplir mon calendrier à partir :

- Soit à partir du calendrier sur la feuille de « Janvier »
- Soit à partir de la feuille de présence.

Pour notre exemple, nous le ferons à partir du calendrier sur la feuille de « Janvier »

Sélectionnez la cellule et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.

Nous aborderons dans une autre partie la saisie à partir de la feuille de présence.



3.4 Etape 4

Au niveau de l'Etape 4 :

Vous constatez que sur le bulletin dans la partie calendrier le nombre d'heures prévues par jour s'affiche automatiquement.

Ce calendrier ce compose de 4 colonnes :

- Colonne Heures / Libellés : Elle correspond aux heures de présence de l'enfant. Elle permettra à l'outil de déterminer le nombre de jour et le nombre d'heure pour le calcul de l'indemnité d'entretien.
- Colonne HRS comp : Elle correspond aux heures complémentaires faites
- Colonne HRS supp : Elle correspond aux heures majorées faites ponctuellement
- Colonne HRS Effectives : Elle correspond aux heures prévues au contrat payées.

S'il y a un jour férié dans le mois, il sera surligné en violet (ex : 1^{er} janvier)



FAM

Nous allons maintenant prendre en compte pour notre bulletin différents évènements survenus sur le mois de janvier.

- Le 1^{er} janvier est férié donc je choisis dans la colonne Heures / Libellés F.Payé

 Accueille de l'enfant 1 heure de plus le lundi 6 janvier et le jeudi 9 janvier. Dans ce cas, je saisie 1 dans la case AU25 et 1 dans la case AU28 correspondant a la colonne HRS supp. lci ces heures sont des heures majorées à 25%. (Le nombre d'heures de la semaine est supérieur à 45 hrs). Sur le BS la ligne Heures majorées supplémentaires se complète.

Si le contrat avait prévu des semaines de 40 heures, j'aurai saisi les 2 fois 1 heure dans la colonne HRS comp.

 Le Mardi 14 janvier, la parent garde l'enfant pour le plaisir. La rémunération de l'AM est maintenue donc je vais saisir dans la colonne Heures / Libellés en me positionnant sur la cellule AZ33. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi ABS. Dans la partie calendrier du BS l'outil notera ABS dans la colonne Heures / Libellés et 10,00hrs dans la colonne Heures Effectives



 L'enfant est absent pour maladie avec certificat médical pour la période du 20 janvier au 28 janvier soit 8 jours.

> Dans notre exemple il n'y a depuis le début du contrat aucun jour pour maladie qui ont été déduit.

Sur ces 8 jours :

- 5 jours entrainent une retenue sur salaire par la méthode de la cour de cassation. Je me place sur la cellule AZ39 CO et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi MLEF (Maladie de l'enfant). Je fais la même chose pour les autres jours à déduire. Sur le BS les lígnes « Retenue sur salaire » se remplissent. Dans la partie calendrier du BS l'outil notera MLEF dans la colonne Heures / Libellés et **MLEF** dans la colonne Heures Effectives (Je peux retrouver le détail du calcul sur la feuille « Retenue Janv »)



- 2 jours n'entrainent aucune retenue sur salaire. Je me place sur la cellule AZ46 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi MLEF R. (Maladie de l'enfant rémunérée). Je fais la même chose pour l'autre jour. Dans la partie calendrier du BS l'outil notera MLEF R. dans la colonne Heures / Libellés et 10,00hrs dans la colonne Heures Effectives

Pour les autres évènements c'est le même principe (Arrêt de maladie, jours fériés payés, jours fériés non rémunérés, jours pour évènements familiaux, Congés sans solde...)



Au niveau de l'étape 4, nous devons aussi vérifier la majoration des heures majorées mensuelles si le contrat fait plus de 45 heures par semaine.

Le calcul se fait automatiquement dans le bulletin et vous pouvez retrouver le détail vers la colonne BZ et CA 🤇 🤇

Attention si la semaine est à cheval sur décembre 2024. Il se peut que vous ayez besoin de remplir la cellule BY28 🤇

BR BS BT BU BV BW BY ΒZ Remplir le calendrier ici ou sur la feuille de presence (Abs, Maladie, Heures compl...)

Comptabilisation de la majoration sur les heures supplémentaires

Aide au calcul de la "majoration des hrs supp mensuelles"

	Nbre heures semaine	Nbre heures semaine	Nbre d'houros majorées
Semaine numéro 📢	50,00 hrs	50,00 hrs	5,00 hrs
Semaine numéro : 2		50,00 h s	5,00 hrs
Semaine numéro : 3		45,00 hrs	0,00 hrs
Semaine numéro : 4		0,00 <mark>1</mark> rs	0,00 hrs
Semaine numéro : 5		50,00 hrs	5,00 hrs
Semaine numéro :		0,00 his	0,00 hrs
		Total.	15,00 hrs

Indemnité d'entretien proratisable (varie en fonction du nombre d'heures par jour) :

Pour l'utilisation d'une indemnité proratisable par rapport au nombre d'heures mettre "oui" ci-dessous et choisir entre l'indemnité conventionnelle, l'indemnité légale, l'indemnité personnnalisée

Je choisis l'ind. proratisable : Non Non : Modif (si le "non" est sélectionné c'est l'ind. forfaitaire qui sera sur le BS)

Etano 5 : los Indomnitós 🌲				Choix du type
Etape 5. les indemnites T	Base	Taux	Montant	
Indemnité entretien (journée inférieure ou égal à 6h16)	0 jrs	2,650 €	0,00€	Indemnité min Modif : <mark>Indemnité min</mark>
Indemnité entretien (journée supérieur à 6h16)	138,00 hrs	0,422€	58,27€	Indemnité conventionnelle (journée inférieure ou ég
		Montant :	58,27€	<u>Indemnité Légale</u> (journée
	•	Minimum conventionnel :	58.27€	

Janvier Mai CP Année Incc

Au niveau de l'étape 5, nous allons choisir les modalités pour l'indemnité d'entretien.

Une fois votre choix fait sur le premier BS de l'année, il se reporte automatiquement sur le suivant.

Sur l'outil voici les différentes possibilités :

- l'indemnité proratisable (Elle varie en fonction du nombre d'heures par jour); Elle se compose de trois autres :
 - l'indemnité mini. obligatoire
 - l'indemnité personnalisée 1
 - l'indemnité personnalisée 2
- l'indemnité forfaitaire : possibilité de définir une tranche horaire

BQ	BR BS BT BU BV BW BX	BY	BZ	CA	СВ	cc	CD	CE	CF	CG	СН
	Semaine numéro : 2		50,00 hrs	5,00 hrs							
	Semaine numéro : 3		45,00 hrs	0,00 hrs							
	Semaine numéro : 4		0,00 hrs	0,00 hrs							
	Semaine numéro : 5		50,00 hrs	5,00 hrs							
	Semaine numéro :		0,00 hrs	0,00 hrs							
			Total :	15,00 hrs							

Indemnité d'entretien proratisable (varie en fonction du nombre d'heures par jour)

Maladie

Pour l'utilisation d'une indemnité proratisable par rapport au nombre d'heures mettre "oui" ci-dessous et choisir entre l'indemnité conventionnelle, l'indemnité légale, l'indemnité personnnalisée

Je choisis l'ind, proratisable : Non lon : Modif (si le "non" est sélectionné c'est l'ind. forfaitaire qui sera sur le BS)

Etano E : los Indomnitós A				Choix du type d'indemnité pro	oratisable
Etape 5, les indeminites T	Base	Taux	Montant		
Indemnité entretien (journée inférieure ou égal à 6h16)	0 jrs	2,650€	0,00€	Indemnité mini. obligatoire Modif : Indemnité mini. obligatoire	
Indemnité entretien (journée supérieur à 6h16)	138,00 hrs	0,422€	58,27€	Indemnité conventionnelle minimum : (journée inférieure ou égale à 6h16)	2,650 €
		Montant :	58,27€	Indemnité Légale minimum : (journée égale à 9h)	3,800 (
	<u>u</u>	Minimum conventionnel :	58,27€		
				Indemnité personnalisée 1 : Montant :	- (



Déclaration Pajemplo Déclaration pajemploi Feuilles_de_présence_planning Janvier CP Année Inco

Année Complète 24

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité mini. obligatoire :

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant Oui et ensuite je me place sur la cellule CC45, O je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi Indemnité mini. obligatoire



Année Complète 25

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 1:

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,30€ pour 10 heures et 0,60€ par heures au dessus de 10 hrs.

Si je fais 9 heures, j'aurai 4,30 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 4,30 € + 0,60€ X 1 = 4,90€

Je me place sur la cellule **BX41**, je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 1**

Dans la cellule CE53, je saisi 4,30 et je me place ensuite sur la cellule CE54, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10

et sur la cellule CF55, je saisi 0,60



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 2 :

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,30€ pour 10 heures soit 0,43€ par heures.

Si je fais 9 heures, j'aurai 0,43 x 9 = 3,87 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 0,43€ X 11 = 4,73€

Je me place sur la cellule **BX41**, *je* clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, *je* clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 2**

Dans la cellule CE57, je saisi 4,30 et je me place ensuite sur la cellule CE58, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10



Année Complète 27

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité forfaitaire :

J'ai la possibilité de faire une tranche horaire si je le souhaite.

Exemple :

J'ai un contrat où je n'ai l'enfant que pendant les périodes scolaires le lundi 2 h et le mercredi 10 h

Je souhaite demander le minimum conventionnel pour le lundi et 4,30 € pour les mercredi.

Je me place sur la cellule BX41, je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, je saisi 2. Puis dans la cellule CA57, je saisi 2,65 et enfin dans la cellule CA61, je saisi 4,30



Pour notre contrat, nous avons choisi

- l'indemnité forfaitaire d'un montant de 4,60 €

Je me place sur la cellule **BX41**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Non** et ensuite je me place sur la cellule **BY57**, \bigcirc je saisi **24**. Puis dans la cellule **CA57**, \bigcirc je saisi **4,60**

Sur le BS au niveau de l'indemnité d'entretien, le nombre de jours s'est calculé automatiquement.

MALOIS,



Au niveau de l'étape 5, nous devons saisir le montant du repas et du gouter.

Pour le repas, je saisi le montant dans la cellule

en BA65 🔵 soit 3

Et pour le gouter, je saisi le montant dans la cellule

en <mark>BA68</mark> 🔵 soit 1

Sur le BS, le nombre de jours s'est calculé automatiquement pour les repas et les gouters. Si vous avez besoin vous pouvez modifier ces informations dans les cellules BA62 et BA65

Si j'ai des indemnités kilométriques, je saisi le nombre de kilomètre dans la cellule H69 et le montant d'un kilomètre dans la cellule K69

La valeur du repas, du gouter et d'un kilomètre se reportera automatiquement sur les bulletins suivants.



FAM

3.6 Etape 6

Au niveau de l'étape 6, nous devons saisir :

- Le mode de règlement
 - Je me place sur la cellule F80 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi le mode de règlement qui me convient
- Le lieu
 - Je me place sur la cellule F86 et je saisi le lieu si je souhaite modifier celui déjà inscrit
- La date
 - Je me place sur la cellule F87 et je saisi la date si je souhaite modifier celle déjà inscrite



OSDELAFAM

3.7 Etape 7

Au niveau de l'étape 7, vous devez juste vérifier que votre salaire ne dépasse pas le plafond de pajemploi.

us dovoz justo vórifior	BP BQ BR BS BT BU BV BW BX BY	BZ	CA CB CC	CD CE CF CG	СН СІ СЈ
us devez juste vermen	Déclaration Pajemploi				
sse pas le platond de	Nombre d'heures normales :	151 hrs (Dé	tail du calcul : (975 + 0 + 0 - 216,67 - 0	+0++0+0+0)/5€)	
	Nombre de jours d'activité :				
	* Nombre de jours calcul Pajemploi :	Jours Plat 22	fond brut 1 306,80 €	0,0 Jrs Régularisation+ Jrs indemnité d'abs	
	* Jours rajoutés (régul, jrs compl)	0,0		0 Ajout de jours d'activité	
	Total nombre de jours d'activité :	4 18 jrs	1 069,20 € Détail : N	Ibre jours d'activité = jrs activités mensualisés (22 jrs) + j	rs rajoutés (régul) (0 jrs) - jrs déduits (22 jrs *
	Nombre de jours de congés payés :	0,00 jrs 🔶	Dépassement du pla end	1:	
	Sal horaire net d'une heure normale :	3,91€	NON		
	Nombre d'heures maj ou supplémentaires : Détail du calcul : (70,85 € + 18,75 € + 12,5 € - 15,74 €) / 6,25 €	13 hrs	* * * * *	0,00 Jrs congés complément Modif : Jrs congés complément	
	Nombre d'heures complémentaires :	0 hrs			
	Salaire net total (hors indemnités) :	659,62€	Etape 7		
	Indemnités d'entretien (+ Autres) :	64,40€			
	Indemnités de repas :	56,00€			
	Indemnités kilométriques :	- €			
~	Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP) :	-€			
	Indemnité compensatrice de préavis :	-€			
1	Prime de précarité :	- €			
14 h	Maladie Déclaration pajemploi Feuilles	_de_présence_planning Janvi	er Février Mars Avril	Mai CP Année Incomplète au 31-05 CP Ar	<mark>w</mark> ••• + : •
			NY		
10.			N/Y		
~()/		- N 1	M V		
~/	N DELLA	LA			
	VIILIE				
				Année Complète	32

Année Complète 32

3.8 Imprimer le bulletinet l'aide à la déclarationPajemploi pour les parents

Vous pouvez maintenant imprimer votre bulletin. Restez sur la feuille de Janvier et allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer ».

Une fois votre bulletin imprimé, allez sur la feuille « Déclaration pajemploi».

Placez vous sur la cellule **B5** , cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant choisissez **JANVIER** et ensuite allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer »

Aide à la déclaration auprès de PAJEMPLOI ENFANT : Mathis JANVIER MOIS (Faites votre choix) Période du 01/01/2025 au 31/01/2025 Date de paiement 31/01/2025 Nombre d'heures normales 151 Détail du calcul : (975 + 0 + 0 - 216.67 - 0 + 0 + + 0 + 0 + 0) / 5 €) Nombre de jours d'activité 18 Détail : Nbre jours d'activité = jrs activités mensualisés (22 jrs) + jrs aioutés (régul...) (0 irs) - irs déduits (22 irs * (50 hrs / 225 hrs) + 0 Nombre de jours de congés pavés vez-vous des heures majorées ou complémentaires à déclarer ? OUI 3,91€ al horaire net d'une heure normale Nombre d'heures mai ou supplémentaires Nombre d'heures complémentaires 0 Balaire net total (hors indemnités) à déclarer 659,62€ ndemnités d'entretien 64,40€ 56,00€ ndemnités de renas



> ••• Maladie Déclaration pajemploi Feuilles_de_présence_planning Janvier Février Mars Avril Mai CP Année Incomplète au 31-05 CP Ann

4 Réaliser mon bulletin de « Février »; « Mars »

10/015

Pour la réalisation du bulletin des autres mois c'est la même procédure que pour « Janvier ».

Il faut suivre de nouveau les différentes étapes.

	BUL	LETIN DE	SALAIRE										
									-			Planning	(*
EMPLOYEUR			Mois :	février	1	Enfant :	Mat	his				N° Sem.	Type ser
Nom, Prénom : M MARTIN Laurent			Année :	2025		ate contrat	: 01/	09/23				5	A
Adresse : 53 Bd Victor Hugo			Jours :	01 au 2	28							6	A
CP Ville : 75016 PARIS									-			7	A
N° Pajemploi : Y002155001100					SALAF	IE						8	A
Adresse Pajemploi : Le Puy-en-Velay			Nom, Pr	énom : Mme Dup	ont Marie							9	A
			Adresse	: 56 Bd Vid	tor Hugo								
Convention Collective des Assistants Materneis du Pa	nticulier		CP Ville	: 75018 PA	RIS								
Employeur - Code NAF . 88.9 IA			Emploi	Assistant	e Maternelle								Dullation
			Nº 88 :	2 80 03 6	0 158 855 63					к р	emplir le ca	denarier au	1 Bulletin
Heures mens (< ou = à 45 brs / sem) · 195.00 br	re Hou	ires mai mens	· 14 17 brs		Sa	aire horaire	brut:	5 0000 €	٦ I	Modif ·	partir du tai	neau ci-des	350 <u>05</u>
Taux de majoration : des heures ma	aiorées · 25 %	des heures c	omplémentaire	s: 10 %	Sa	laire horaire	net:	3,0000€	- 1	woun.			
	Joreco . 20 /0		ompromonant				indt.	0,0000 0	-				
REMUNERATION	Base	Taux	Montant										
Salaire mensualisé (hrs < ou = à 45 hrs / sem)	195,00 hrs	5,0000€	975,00€		Heures /	1100	1100	HRS	1		Pose	HRS	HRS
Heures majorées mensualisées	14,17 hrs	5,0000€	70,85€	30	Libellés	HRS comp	HRS supp	Effectives			CP	comp	supp
Majoration hrs majorées mensuelles	20,00 hrs	1,2500 €	25,00€	sa	m 01				5				
Heures complémentaires				di	m 02								
Heures majorées				lu	in 03 10,00 hr			10,00 hrs	6				
 Majoration jours fériés travaillés 				m	ar 04 10,00 hr	1		10,00 hrs					
Majoration pour difficultes particulieres				m	er 05 10,00 hr			10,00 hrs					-
Retenue sur salaire (P) (Maladie, CVP)				Je	10,00 hr			10,00 hrs					
Abs congés pavés Appée complète			•	ve	- 09	·		10,00 ms					
Indemnité congés payés Année complète			•	Sal	m 09								
indeminie conges payes rainee complete					in 10 10 00 hr			10.00 hrs	7				
Congés payés				m	ar 11 10,00 hr			10,00 hrs					
▲ Régularisation			•	m	er 12 10,00 hr			10,00 hrs					
Indemnité compensatrice de congés payés				je	au 13 10,00 hr			10,00 hrs					
Indemnité compensatrice de préavis				ve	en 14 10,00 hr			10,00 hrs					-
			1 0 70 0 5 5	sa	m 15								
	Rémunér	ration brute :	1 070,85€		16								
				Eóvrio							. 24.05	CD A	
Vialacie Déclaration pajemp	Feuilles_de	e_presence_pl	anning Ja	inv er Fevrie	Ma s	Avril	mar (CP Année I	ncor	npiete ai	131-05	CP Anr	+

IM IN IO IP IQIR IS IT IU IV IW IX IY IZ IAA ABIACIADIAE AFIAGIAH A IA JAKIALIAMIANI AO IAPI AQ

Année Complète 34

5 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés payés

Pour la réalisation du bulletin d'avril, il faut tenir compte de la semaine n°15 pendant laquelle l'AM est en congés.

Je me place sur la feuille d'Avril.

Je vérifie l'étape 1

Je met à jours le planning à l'étape 2 🧲

Pour poser les congés dans le calendrier, je vais utiliser la colonne AR. Je remarque dans le tableau en bas dans la cellule AH92, o qu'il me reste seulement <u>5 jours de CP à prendre</u>. Le 6è jour sera sans solde.

Je me place sur la cellule AR26, O qui correspond à mon premier jour de CP. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi CP Acq (CP acquis).

Je fais la même chose pour poser mes 5 jours.

Pour le 6è jour, il sera sans solde. Je me place donc sur la cellule AZ31, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **CSS** (Congés sans soldes). Dans notre cas il n'y aura pas de retenue sur salaire car le samedi n'est pas travaillé.

Le lundi 21 avril est férié, donc dans la cellule AZ40, C je choisi **F. Payé**

Commentaires :	Année préc. de 06/23 à 05/24	Année en cours de 06/24 à 05/25
Nombre de mois travaillés avant: Mois travaillé:	8,5	9,78 1
Nombre jours acquis : Jours acquis en arrêt de travail (Maladie) Congés supplémentaires : Enf -15 ans	21,25 jrs 6.00 irs	26,95 jrs
Total jours acquis : Congés payés pris précédemment Congés payés pris ce mois :	28,00 jrs 23,00 jrs	27,00 jrs
Reste à prendre : Congés supplémentaires : Jrs fraction.	5,00 jrs	27,00 jrs



5 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés payés (suite)

Je poursuis ensuite les autres étap<mark>es de</mark> la réalisation d'un bulletin.

Quelques précisions :

Lorsque l'on pose des CP acquis, l'outil note dans la colonne Heures / libellés : CP Acq et dans la colonne HRS effectives : la durée de travail payée soit dans notre exemple 9 hrs.

Vous remarquerez aussi dans la partie rémunération brute une ligne :

Absence congés payés année complète : Elle correspond à la somme à déduire pour prise de CP.

Indemnité congés payés année complète : Elle correspond à la somme à percevoir pour prise de CP.

OIS D



Année Complète
6 Réaliser mon bulletin de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05

Je poursuis les différentes étapes comme pour les bulletins précédents.

J'ai juste à modifier les libellés pour les jours fériés du mois de mai et pour celui du mois de juin.

Dans l'outil entre la feuille du mois de « mai » et celle du mois de « juin », il y a une feuille intitulée **« CP Année Complète au 31-05 »**. Sur cette feuille vous trouverez le calcul des CP en 10% et le nombre de jours acquis au 31/05

Pour notre exemple, nous allons devoir compléter le montant des salaires bruts pour la période de juin 2024 à décembre 2024.

Je me place sur la cellule C40, O et je saisi le salaire brut perçu en juin 2024. Je fais la même chose pour les autres mois.



CP Année Complète au 31-05

38	Salaire perçu l'année de référen	ce :				
	-	Salair brut	es s	Modif Sal	1 S	0% des alaires
59	iuin 2024	1 050	es	1 050 00 6		105 00 6
ŧU	juin 2024	1050,	DE	1 000,00 e		9,00€
11	juillet 2024	1	€			- €
12	août 2024		€			- €
13	septembre 2024		€			- €
14	octobre 2024	-	€			- €
15	novembre 2024	-	€			- €
46	décembre 2024	-	€			- €
17	janvier 2025	844,	<u>69 🔪</u>		1	84,47€
18	février 2025	1 058,3	35€`			105,84€
19	mars 2025	1 064,	60€			106,46€
50	avril 2025	1 064,	60€			106,46€
51	mai 2025	1 064,	€0€			106,46€
52				Total :	(614.69€

CP Année Incomplète au 31-05

Explication : Pour chaque ligne, on fait le calcul suivant :

Exemple pour Août : [Salaire du mois (0 euros) x 10%] Soit pour la ligne du mois de Août 0 euros

Le montant correspondant aux enfants de moins de 15 ans est de : Total des 10% / nombre jrs ouvrables calculés hors enfants -15 ans X nbre jours pour enfants -15 ans 614,69 / 30 X 0 = 0

Soit pour l'ensemble des mois un montant total de 614,69 euros

Année Complète

7 Réaliser mon bulletin de « juillet » avec la fin du contrat pour rupture

Les parents informent le 19 juin 2025, leur assistante maternelle que le contrat sera rompu le 18 juillet 2025 pour « Retrait d'enfant ».

Je vais sur la feuille de « Juillet » et au niveau de l'étape 1, je me place sur la cellule BZ8, je clique sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant je choisi **OUI** pour préciser le bulletin de juillet sera le dernier du contrat.

De nouvelles cases font alors leur apparition.

Se placer d'abord sur la cellule CE3, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Rupture / Retrait d'enfant**.

Je me place ensuite sur la cellule CE5, O et je saisie la date de fin de contrat.(18/07/2025)

Je me place sur la cellule CE8, O et je saisi la date de notification de la rupture (18/07/2025).

Je modifie si nécessaire le planning (Etape 2) et le calendrier (Etape 3) (abs, CP, hrs compl...)

Je vais ensuite suivre les consignes de couleur orange.



Comptabilisation de la majoration sur les heures supplémentaires

Aide au calcul de la "majoration des hrs supp mensuelles"

	Nbre heures semaine (modif)	Nbre heures semaine	Nbre d'heures majorées
Semaine numéro : 27		45,00 hrs	0,00 hrs
Semaine numéro : 28		50,00 hrs	5,00 hrs
Semaine numéro : 29		50,00 hrs	5,00 hrs
Semaine numéro : 30		0,00 hrs	0,00 hrs
Semaine numéro : 31		0,00 hrs	0,00 hrs
Semaine numéro :		0,00 hrs	0,00 hrs
		Total :	10,00 hrs

ie Incomplète au 31-05 | CP Année Complète au 31-05 | Juin | Juillet | Aout | Septembre | Octobre | Novembre | 🚥 🕂 🗨

Année Complète

7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Il faut vérifier la régularisation. Dans notre exemple, nous sommes en années complètes donc pas besoin.

Faire le point sur les congés et vérifier l'indemnité compensatrice de congés payés.

Je vais sur la feuille « Ind Comp. de CP A. Complète »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Dans notre exemple quasiment toute les données nécessaires aux calculs sont inscrites. Il manque seulement les salaires bruts perçus entre juin 2024 et décembre 2024. Les cases sont en jaunes.

Je me place sur la cellule C143, Oliver la cellule C143, Oliver les montants manquants.

et je saisi

Je remonte ensuite tout en haut de la feuille et j'ai le montant de mon ICCP qui est calculée O

Ce montant s'inscrit automatiquement sur le BS de juillet.

Montant en maintien de salaire : 1 206,75 € Règle du 10è : Salaire perçu l'année de référence Explication Salaires Montant bruts des CP reconst Pour chaque ligne on fait le calcul suivant iuin 2024 iuillet 2024 Exemple pour Mai août 2024 40 € [Salaire du mois (1064,6 euros) x 10%] septembre 2024 40€ Soit pour la ligne du mois de Mai 106.46 euros octobre 2024 40€ novembre 2024 40€ Soit pour tous les mois un montant total de 1247,09 euros décembre 2024 40 € anvier 2025 84 47 € Le montant correspondant aux enfants de moins de 15 ans est de février 2025 105.84€ Total des 10% / nombre irs ouvrables calculés hors enfants -15 ans X (nb mars 2025 1 064.60 € 106 46 € $1247.09/30 \times 0 = 0$ avril 2025 1 064.60 € 106.46€ mai 2025 1 064.60 € 106.46€ L'AM a déià pris 0 jour(s) sur les 30 jour(s) acquis. Il lui reste 30 jour(s) à l Total: 1 247,09 € Il lui reste donc à percevoir pour la méthode des 10% : 1247.09 euros / 3 Valorisation jours enfants - 15 ans : - € Jours de CP pris : 0,00 jrs Montant avec la règle du 10è : 1 247,09 € Ind Comp. de CP A. Complète Relevé de la Régularisation Ind Comp. de CP A. Incompière Régularisation Impôts ngés payés en Année Complète Case en Jaune à remplir obligatoirement 01/09/2023 Date début contrat Date fin contrat 18/07/2025 Récapitulatif du montant de l'indemnité compencatrice des CP Année Complète Du 01/06/2025 au 18/07/2025 201,13€ Du 01/06/2024 au 31/05/2025 1 247.09€ TOTAL : 1 448.22€

7.2 Fin de contrat :l'indemnité de rupture

Faire le point sur l'indemnité du rupture.

Je vais sur la feuille « Indemnité rupture »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Dans notre exemple quasiment toute les données nécessaires aux calculs sont inscrites. Il manque seulement les salaires bruts perçus entre septembre 2023 et décembre 2024. Les cases sont en jaunes.

Je me place sur la cellule <mark>I23</mark>, **O** montants manquants.

Je fais la même chose pour les autres mois manquants.

Le montant calculé s'inscrit automatiquement dans le BS de juillet.

	A B _C	D E	F	<u> H I</u>	J K	L <u>N</u>
	Calcul de l'indemnité de ruptur	e pour un contrat	FO	Syndicat national FO Assista	ant(e)s Maternel(e)s www.as	ssistantematernelle.int
	3 4	n: Mathis	antras of the section		Cases en Jaun	e à remplir obligatoirem
	5 Date début contra 6 Date de	t : <u>01/09/2023</u> Date fi e la notification de la rupture ou de la	in de contrat : 18/07/2025 a démission : <u>19/06/2025</u>	Le motif de la à l'indemi	rupture donne droit nité de rupture : <u>OUI</u>	Dans le calcul du resp des éventuels arrêts d
	7 8 Règle de calcu	l: 1/80è	Taux : 0,012	5 Avec la règle	du 1/80è, il doit y avoir 9 mois tra	availlés entre la date di
	9 Basi	e . Salaire brut	Attention il	faut noter le	SALAIRE BR	UT
	12 Année en cours	Année N-1		Année N-2	Année N-3	
e.	13 2025 14 Mois Salaire brut Modif :	2024 Mois Salaire brut	Modif Mois	2023 Salaire brut Modif	2022 Mois Salaire brut	Modif Mo
	15 janvier-25 844,69 €	janvier-24 1 054,00 €	1 054,00 € Hors périod	e 0,00€	Hors période 0,00 €	Hors r
	16 fevrier-25 1 058,35 € 17 mars-25 1 064,60 €	tevrier-24 1 054,00 € mars-24 1 054,00 €	1 054,00 € Lors period 1 054,00 € Hors périod	e 0,00€ e 0.00€	Hors periode 0,00 € Hors période 0.00 €	Hors r Hors r
- "	18 avril-25 1 064,60 €	avril-24 824,00€	824,00 € Hors périod	e 0,00€	Hors période 0,00 €	Hors r
	19 mai-25 1 064,60 €	mai-24 1 054,00 €	1 054,00 € H rs périod	e 0,00€	Hors période 0,00 €	Hors r
	20 juli-25 1064,60€ 21 julilet-25 2 104.32€	juin-24 1 054,00 € iuillet-24 1 054,00 €	1054.00 E H rs périod	e 0,00€	Hors periode 0,00 € Hors période 0.00 €	Hors t Hors t
	22 Hors période 0,00 €	août-24 780,00 €	780,00 € H rs périod	e 0,00€	Hors période 0,00 €	Hors r
	23 Hors période 0,00 €	septembre-24 1 054,00 €	1 054,00 € seltembre-2	3 850,00 € 850,00 € 1 054 00 € 1 054 00 €	Hors période 0,00 €	Hors r
es données	24 Hors période 0,00 €	novembre-24 1 054,00 €	1 054,00 € ovembre-2	3 1070,00 € 1070,00 €	Hors période 0,00 €	Hors r
	26 Hors période 0,00 €	décembre-24 1 054,00 €	1 054,00 € décembre-2	3 965,00 € 965,00 €	Hors période 0,00 €	Hors p
manque	27 28 Total annuel: 8 265 76 €	Total annuel 12 144 00 €	Total annuel	3 939 00 €	Total annuel : - €	Total a
re sentembre	29	10tar annaor. 12 144,00 C		. 0000,000	rotaramaor. c	Total
ie septembre	30 31 Montant de calaires regus pendant la	duráo du contrat : 24 249 76 E	Montant do l'indom	unitó do rupturo : 304 36 f	-	
: en jaunes.	32 Womant de Salaires reçus peridant la	duree du contrat. 24 546,70 €	Montant de l'inden	inite de l'aplare . 504,50 €		
	33		Détai	I du calcul: 24348,76 € X 1/80	è	
at ia saisi las	34 35					
et je salsi les	36 37 Règle de calcul :					
	38					
	Impôts Régularisation	Relevé de la Régularisation	Ind Comp. de CP A. In	complète 📗 Ind Comp. de	CP A. Complète Indemni	ité rupture Tayle:
aoic		2.012.000				
1015	- HLU / 177					
	101	1111	1.1			
	····· [11]	UI				
		1				
iement dans	01.40	Y				
			1 N Y			
		- N N				
	IT I A	have been a				
	I I Im I IN	and the second				
	terms factor f				12.1	
				Année Co	omplete	

7.3 Bulletin de juillet

Je retourne sur mon bulletin de juillet. Je clique sur la feuille de « Juillet »

Dans la partie REMUNERATION brut, je constate que la retenue sur salaire se calcul automatiquement par rapport à la date de fin de contrat. 🔵

Le montant de l'indemnité de congés payés s'affiche automatiquement aussi

Dans la partie INDEMNITES, l'indemnité du rupture s'affiche automatiquement

RO

91

Dans le tableau des congés, les jours restant à prendre sont soldés. 🔵







Apprendre à utiliser l'outil BS avec un exemple

Exemple 2 : un contrat en <u>année incomplète</u> débuté en 2023 et utilisation de l'outil BS 2025 pour la première fois.

Pour un contrat qui débute en 2025 voir dans la partie aide complémentaire

Informations du contrat

• Employeur :

- M MARTIN Laurent 53 Bd Victor Hugo 75016 Paris
- Numéro pajemploi : Y002155001100

• Salarié :

- Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo 75018 Paris
- Numéro Sécurité sociale : 2 80 03 60 158 855 63
- Date de naissance : 20/03/1980
- Nombre d'enfants de moins de 15 ans : 3 enfants
- Taux prélèvement : 1,2%
- Régime Alsace / Moselle : Non

Dates congés payés :

Numéro de semaine en aout : 31 32 33 => 3 semaines Numéro de semaine en décembre : 51 => 1 semaine Numéro de semaine en avril : 15 => 1 semaine

Dates des semaines retirées de la mensualisation par l'employeur : Numéro de semaine en avril : 16 => 1 semaine Numéro de semaine en aout : 34 => 1 semaine

• Contrat :

- Nom de l'enfant : Mathis
- Date de début : 01/09/2023
- Année incomplète : 45 semaines soit 30 sem A et 15 sem B
- Taux horaires : 5 € brut
- Taux majoration (heures majorées et supplémentaires) : 25%
- Taux majoration heures complémentaires : 10%
- Entretien 4,60 € / jours
- Repas : 3 € et gouter : 1 € fournis par l'AM
- Horaires :
 - Semaine A :
 - Lundi : 08h 18h
 - Mardi : 08h 18h
 - Mercredi : 08h 18h
 - Jeudi : 08h 18h
 - Vendredi : 08h 18h
 - Semaine B :
 - Lundi : 08h 17h
 - Mardi : 08h 17h
 - Mercredi : 08h 17h
 - Jeudi : 08h 17h
 - Vendredi : 08h 17h

Le Cycle des semaines est une Sem A / une Sem A / une Sem B

Quelques remarques :

10/0/Sr

- Vous pouvez seulement saisir des données sur les cellules de cette couleur
 .
- Quelques cellules peuvent apparaître de cette couleur cela signifie qu'elles doivent être absolument complétées pour que les calculs fonctionnent

1 Complétez la feuille « Identification »

Une fois le fichier ouvert, cliquez sur la feuille « Identification »

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant :

- l'employeur (Nom, Prénom...)
- le salarié (Nom, Prénom...)



2 Complétez la feuille « Fiche Info »

Cliquez sur la feuille «Fiche Info»

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant le contrat :

- le planning horaire (Heure Arrivée, Heure départ)
- Nombre de semaines d'accueil soit 30 sem de type A et 15 sem de type B
- Taux horaire brut
- Le taux de majoration pour les heures majorées
- le taux de majoration pour les heures complémentaires

		s	emaine Ty	pe A		Nhua	I		Se	maine Typ	e B		Nhre		
Jours	Heure arrivée 1	Heure départ 1	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Nbre d'heures	d'heures en 100è	Jours	Heure arrivée 1	Heure départ 1	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Nbre d'heures	d'heures er 100è		
Lundi	08:00	18:00			10:00	10,00	Lundi	08:00	17:00			09:00	9,0		
Mardi	08:00	18:00			10:00	10,00	Mardi	08:00	17:00			09:00	9,0		
Mercredi	08:00	18:00			10:00	10,00	Mercredi	08:00	17:00			09:00	9,0		
Vendredi	08.00	18.00			10:00	10,00	Vendredi	08.00	17:00	- - 		09.00	9,0		
Samedi	08.00	18.00			00:00	0.00	Samedi	08.00	17.00			00:00	9,00		
Dimanche					00:00	0.00	Dimanche					00:00	0.0		
			Total	heures semaine e	n centièmes :	50,00				Total heur	es semaine e	n centièmes	45,00		
		Total a	Nombre annuel heures	de semaines d'acc s (Inf. ou égales à 4 Total annuel heur Total annuel de jo	ueil prévues : 5 hrs / sem) : es majorées : urs d'accueil :	30 sem 1350,00 hrs 150,00 hrs 150 jrs	[Nombre de se	emaines d'acc Total an I annuel de joi	ueil prévues inuel heures urs d'accueil	15 sem 675,00 hr		
>	Nombre de se	emaines d'acc Cont ation List	cueil prévues : rat en année : te des Libelle	45 sem	Fiche inf	Ta o Avenant 1	aux de convers	sion brut/net : o CDD C.Du	0,7812] 01/01/2025 adie Déc	claration paje	emploi F	euilles_de_p		
			0												

3 Réaliser mon bulletin de « Janvier » 3.0 Saisir les données de l'année précédente

Il faut compléter les données concernant les semaines travaillées précédemment et les congés payés pris.

Cliquez sur la feuille de « Janvier »

Je me dirige vers la ligne 83.

Le contrat a commencé le 1^{er} septembre 2023

Je vais d'abord compléter les informations pour la période de juin 2023 à mai 2024.

- Le nombre de semaines travaillées est donc de 34 sem (Je tiens compte des 3 semaines déduites de la mensu).
 Je me place sur la cellule AR83 je saisi 34
- L'AM a 3 enfants de -15 ans elle a donc éventuellement le droit à 6 jours supplémentaires. Elle a acquis : 34 /4 x 2,5 = 22 jours soit 22 + 6 = 28 jours. Elle ne dépasse pas 30 jours donc elle peut avoir ses 6 jours. Je me place sur la cellule AR87, je saisi 6.
- Au 31/12/2024, elle a pris 3 semaines en aout (18 jours) et 1 semaine en décembre (5 jours). Elle a donc déjà pris 18+5 = 23 jours. Je me place sur la cellule AR89, je saisi 23.

	F		Montant à percevoir :	(230 hrs X 0 €)	-
		çêd	Montant perçi	u: (0 + 0 - 0 - 0)	-
		Ľ	Régular	isation du mois :	-
			Base prélèvement à la source o	le l'impôt :	-
			Taux de prélèvement à la sourc	e:	1,20 %
aines s.		Commentaires :		Année préc. de 06/23 à 05/24	Année e cours de 0 à 05/25
11 ANT		Nombre de ser	maines travaillées avant	34	0
		Semaines trava	aillées ce mois ci :		4,6
		Nombre jours a Jours acquis er	acquis : n arrêt de travail (Maladie)	21,25 jrs	2,88 jrs
la máriada		Congés supplé	ementaires : Enf -15 ans	6,00 jrs	
la periode		Total jours acqu	uis :	28.00 irs	3 00 irs

Congés payés pris précédemment

Congés supplémentaires : Jrs fraction.

Congés payés pris ce mois :

Reste à prendre :

€ € € Modif. Taux prélèvement <== 6/24 Modification manuelle 34 <== Jrs acq en arrêt <== <== Enf. -15 ans Cong. pris pay. précéd. <== Nore de jours inclus dans <== 3,00 jrs Jrs fract. Restants

<==

AQ

€

AR

AS

<u>Détail d</u>



23,00 jrs

5,00 jrs

E AF IAGIAHI ALI AJI AKI ALIAMIANI AO I API

3.0 Saisir les données de l'année précédente (suite)

Je complète les informations pour la période de juin 2024 à mai 2025.

 Le nombre de semaines travaillées pour juin à décembre 2024, de 28 sem. Je me place sur la cellule AS83 je saisi 28

MADIS.

- Il n'y aucun jours pris.

v w x	Y	Z AA AB AC AD AE AF AG	AH AI AJ AK	AL AM AN	AO	AP	AQ	AR	AS	AT
[Montant à percevoir :	(230 hrs X 0 €)	-	€		-	, ,		
	tégu	Montant perçu	: (0 + 0 - 0 - 0)	-	€					
	Ľ	Régulari	sation du mois :	-	€					
	1									
		Base prélèvement à la source d	e l'impôt :	-	€		Modif. T	aux prélè	vement	
		Taux de prélèvement à la sourc	e:	1,20 %			<==			
Commentaires			Année préc. de 06/23 à 05/24	Année e cours de 0 à 05/2	en 16/24 5		Modifi	cation m	anuelle	
Nombre de	sen	naines travaillées avant	34	28			<==	34	28	<u>,</u>
Semaines tr	ava	lliees ce mois ci :		4,6						
Jours acquis	rs a s en	cquis :) arrêt de travail (Maladie)	21,25 jrs	20,38 jn	s		<==	Jrs acq (en arret	
Congés sup	plé	mentaires : Enf -15 ans	6,00 jrs				<==	6	Enf15	ans
Total jours a	icqu	iis :	28,00 jrs	20,50 jr	s			Cong.	pris pay.	précéd.
Congés pay	és (pris précédemment	23,00 jrs				<==	23		
Congés pay	és j	oris ce mois :						Nbre de	jours inc	lus dans l'IC
							<==			
Reste à pre	ndr	e:	5,00 jrs	20,50 jr	s		Jrs f	fract. Res	tants	•
Congés sup	plé	mentaires : Jrs fraction.					<==			
									-	

€

€

€

plannin(

Détail des

Janvier Fyrier Mars Avril Mai CP Année Inc --- + : •

3 Réaliser mon bulletin de « Janvier »

3.1 La saisie du bulletin est décomposée en différentes étapes

Les différentes Etapes 🤇



Etape 1 : Choisir la « Fiche Info » qui convient

Etape 2 : Contrôler le planning

Etape 3 : Choix d'utiliser la feuille de présence ou pas

Etape 4 : Remplir le calendrier

Etape 5 : Choix des modalités pour l'indemnité d'entretien

Etape 6 : les autres indemnités, le mode de règlement, la date...



3.2 Etape 1 et Etape 2

<u>Au niveau de l'Etape 1 :</u>

Par défaut, il affiche « Fiche Info »

Si ce n'est pas le cas, il doit y avoir une erreur de saisie dans la date du contrat sur la feuille « Identification »

En cas d'avenant, l'outil modifiera automatiquement cette cellule.

<u>Au niveau de l'Etape 2 :</u>

Je défini mon type de semaine par rapport au numéro de semaine du calendrier de l'année.

Dans mon exemple j'ai 2 semaines A et puis 1 semaine B.

Je dois faire cette étape sur chaque mois.

Sélectionnez par exemple sur la cellule AU6 et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.



3.3 Etape 3

Au niveau de l'Etape 3 :

J'ai le choix de remplir mon calendrier à partir :

- Soit à partir du calendrier sur la feuille de « Janvier »
- Soit à partir de la feuille de présence.

Pour notre exemple, nous le ferons à partir du calendrier sur la feuille de « Janvier »

Sélectionnez la cellule et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.

Nous aborderons dans une autre partie la saisie à partir de la feuille de présence.

-01S [



FAM

3.4 Etape 4

Au niveau de l'Etape 4 :

Vous constatez que sur le bulletin dans la partie calendrier le nombre d'heures prévues par jour s'affiche automatiquement.

Ce calendrier ce compose de 4 colonnes :

- Colonne Heures / Libellés : Elle correspond aux heures de présence de l'enfant. Elle permettra à l'outil de déterminer le nombre de jour et le nombre d'heure pour le calcul de l'indemnité d'entretien.
- Colonne HRS comp : Elle correspond aux heures complémentaires faites
- Colonne HRS supp : Elle correspond aux heures majorées faites ponctuellement
- Colonne HRS Effectives : Elle correspond aux heures prévues au contrat payées.

S'il y a un jour férié dans le mois, il sera surligné en violet (ex : 1^{er} janvier)



Nous allons maintenant prendre en compte pour notre bulletin différents évènements survenus sur le mois de janvier.

- Le 1^{er} janvier est férié donc je choisis dans la colonne Heures / Libellés F.Payé

 Accueille de l'enfant 1 heure de plus le Lundi 6 janvier et Mardi 7 janvier. Dans ce cas, je saisie 1 dans la case AU25 et 1 dans la case AU26 correspondant a la colonne HRS supp. lci ces heures sont des heures majorées à 25%. (Le nombre d'heures de la semaine est supérieur à 45 hrs). Sur le BS la ligne Heures majorées supplémentaires se complète.

Si le contrat avait prévu des semaines de 40 heures, j'aurai saisi les 2 fois 1 heure dans la colonne HRS comp.

 Le Mardi 14 janvier, la parent garde l'enfant pour le plaisir. La rémunération de l'AM est maintenue donc je vais saisir dans la colonne Heures / Libellés, en me positionnant sur la cellule AZ33. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi ABS. Dans la partie calendrier du BS, l'outil notera ABS dans la colonne Heures / Libellés et 10,00hrs dans la colonne Heures Effectives

N O	P Q R	S T	U V W	x y z	AA AB AC	AD AE AF	AGAH AI	AJ AK AL	AM AN AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	av aw ax <i>a</i>	AY AZ	BA	BB	BC	
е	Taux		Montant							_											
3,75 hrs	5,0000	€	843,75€		1	Heures /			HRS			Pose		HRS	HRS		Heures /	HRS		Nombre	1
2,50 hrs	5,0000	€	62,50 €		Jours	Libellés	nka winp	nko supp	Effectives			CP		comp	supp		Libellés	Effectives		d'heures	
),00 hrs	1,2500	€	25,00€		mer 01	F. Payé			10,00 hrs	1						mer 01	F. Pave		1 1		1
					jeu 02	10,00 hrs			10,00 hrs							jeu 02					
2,00 hrs	6,2500	€	12,50 €		ven 03	10,00 hrs			10,00 hrs							ven 03					
					sam 04							_		_		sam 04					
					dim 05											dim 05					
					lun 06	10,00 hrs		1,00 hrs	10,00 hrs	2					1,00 hrs	lun 06					
]		mar 07	10,00 hrs		1,00 hrs	10,00 hrs						1,00 hrs	mar 07					
					mer 08	10,00 hrs			10,00 hrs							mer 08			41		
					jeu 09	10,00 hrs			10,00 hrs							jeu 09					
					ven 10	10,00 hrs			10,00 hrs							ven 10					
					sam 11											sam 11			41		
			1		dim 12											dim 12			41		
					lun 13	9,00 hrs			9,00 hrs	3						lun 13			41		
					mar 14	ABS			9,00 hrs							mar 14	ABS	-	41		
D.		_	040 75 6		mer 15	9,00 hrs			9,00 hrs							mer 15		<u>^</u>	41		
Remun	eration brut): 	943,75€		jeu 16	9,00 hrs			9,00 hrs					_		jeu 16	ABS		41		
					ven 17	9,00 hrs			9,00 hrs							ven 17	MLEF		41		
			Detronales		sam 18										_	sam 18	MLEF R.		41		
Mantan	-		Patronales	Montont	dim 19	10.00 hrs			10.00 hm							dim 19	MLAM		41		
montal		50	Taux	montant	Tun 20	10,00 hrs			10,00 hrs	-						Tun 20	MAT/MA	p 📕			
	94	375€	13 000 %	122.69 €	mer 22	10,00 hrs			10,00 hrs							mer 22	CVP		11		
9.6	32∉ 94	3,75€	2 450 %	23,12 €	ieu 23	10,00 hrs			10,00 hrs							ieu 23	C		11		
-,-		,	2,100 /0	20,12 0	ven 24	10.00 hrs			10.00 hrs							ven 24	E Deuf		11		
	94	3.75€	0.790 %	7.46€	sam 25											sam 25	F. Paye		11		
			-,	.,	dim 26											dim 26	F. Dedur		11		
65,1	12€ 94	3,75€	8,550 %	80,69€	lun 27	10,00 hrs			10,00 hrs	5						lun 27	SD				
3,7	78€ 94	3,75€	2,020 %	19,06 €	mar 28	10,00 hrs			10,00 hrs							mar 28	-A	_ ^			
37,8	34€ 94	3,75€	6,010 %	56,72€	mer 29	10,00 hrs			10,00 hrs							mer 29					
					jeu 30	10,00 hrs			10,00 hrs							jeu 30		1			
					ven 31	10,00 hrs			10,00 hrs							ven 31					
	94	3,75€	5,250 %	49,55€		206,00 hrs	0,00 hrs	2,00 hrs	225,00 hrs												
		dan (_			Ľ
_plann	ing Jan	rer	Février	Mars	Avril	Mai	_P Année	Incomple	te au 31-0	5	CP A	nnée Co	ompl								

= AMI

 L'enfant est absent pour maladie avec certificat médical pour la période du 20 janvier au 28 janvier soit 8 jours.

> Dans notre exemple il n'y a depuis le début du contrat aucun jour pour maladie qui ont été déduit.

Sur ces 8 jours :

- 5 jours entrainent une retenue sur salaire par la méthode de la cour de cassation. Je me place sur la cellule AZ39 CCC et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi MLEF (Maladie de l'enfant). Je fais la même chose pour les autres jours à déduire. Sur le BS les lígnes « Retenue sur salaire » se remplissent. Dans la partie calendrier du BS l'outil notera MLEF dans la colonne Heures / Libellés et **MLEF** dans la colonne Heures Effectives (Je peux retrouver le détail du calcul sur la feuille « Retenue Janv »)

G	н	< L M	N O P	Q R S '	T U V W	X Y Z A		AD AE AF	AG AH AI	AJ AK AL	AM AN AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV AW AX AY	AZ	BA BB	BC	BD
		Ba	se	Taux	Montant				-	-	-	5										Les retenue
a 45 hrs	s/sem)	1	68,75 hrs	5,0000€	843,75€		Jours	Heures /	HRS comp	HRS SUDD	HRS			Pose		HRS	HRS		Heures /	HRS	Nombre	Modif
			12,50 hrs	5,0000€	62,50 €			Libellés			Effectives			CP		comp	supp		Libellés	Effectives	d'heures	nbre d'hrs
elles			15,00 hrs	1,2500€	18,75 €		mer 01	F. Payé			10,00 hrs	1						mer 01	F. Payé			
			2.00 hrs	6 2500 E	12 50 E		jeu 02	10,00 hrs			10,00 hrs						_	jeu 02				
llác			2,00 1113	0,2300 €	12,50 €		ven us	10,00 hrs			10,00 ms							ven 03				
articuliè	ères						dim 05											dim 05				
ladie, (CVP)		-9,31 hrs	4,03€ -	37,50€		lun 06	10,00 hrs		1,00 hrs	10,00 hrs	2					1,00 hrs	lun 06				
Mens	. (Maladie,))	-0,69 hrs	4,03€ -	2,78 €		mar 07	10,00 hrs		1,00 hrs	10,00 hrs						1,00 hrs	mar 07				
mplète	e				1		mer 08	10,00 hrs			10,00 hrs							mer 08				
ée co	mplète						jeu 09	10,00 hrs			10,00 hrs							jeu 09				
							ven 10	10,00 hrs			10,00 hrs							ven 10				
							sam 11											sam 11				_
conci	ác navác]		dim 12	0.00 5			0.00 h	2						dim 12	-			
nréav	es payes is						iun 13 mar 14	3,00 hrs			9,00 hrs	°						iun 13 mar 14	ARS			
predv	10						mer 15	9.00 hrs			9.00 hrs							mer 15	Abo			
			Rémunéra	tion brute :	897,22€		ieu 16	9,00 hrs			9.00 hrs							jeu 16				
							ven 17	9,00 hrs			9,00 hrs							ven 17				
_							sam 18											sam 18				
		Salariales			Patronales		dim 19											dim 19				
	Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	Iun 20	MLEF			MLEF	4						lun 20	MLEF	·	10,00 hrs	
				907.00	E 12 000 W	110 04 6	mar 21	10,00 hrs			10,00 hrs						_	mar 21		^		
	807 22 €	1 040 %	0 33 E	897.22	€ 13,000 % € 2,450 %	21.98 €	mer 22	10,00 hrs			10,00 hm							iou 22	ABS			
	007,22 0	1,010 /0	0,00 0	001,22	2,100 /0	21,00 0	ven 24	10.00 hrs			10.00 hrs							ven 24	MLEF			
				897,22	€ 0,790 %	7,09€	sam 25											sam 25	MLEF R.			
							dim 26											dim 26	MLAM			
	897,22€	6,900 %	61,91€	897,22	€ 8,550 %	76,71€	lun 27	10,00 hrs			10,00 hrs	5						lun 27	MAT/MA	P		
	897,22€	0,400 %	3,59€	897,22	€ 2,020 %	18,12€	mar 28	10,00 hrs			10,00 hrs							mar 28	CVP			
	897,22€	4,010 %	35,98€	897,22	€ 6,010 %	53,92€	mer 29	10,00 hrs			10,00 hrs							mer 29	CSS			
							jeu 30	10,00 hrs			10,00 hrs						_	jeu 30	F. Payé			
				897 22	€ 5 250 %	47 10 €	ven si	198.00 hrs	0.00 brs	2.00 brs	215.00 hrs							venar	F. Dédui	t 🗕	10.00 brs	
				001,22	0,200 %	41,10 0		100,00 113	0,00 113	2,00 113	210,00 ms	1		_					SD		10,00 113]
	> ••• F	euilles_de	_présence_	planning	Janvier	Février 📕 N	1ars	Avril 📗	Mai 📕 C	P Année I	ncomplète	au	31-05	CP.	Année	Compl		- E 📢	CA	×		
								<u> </u>	1.1													
					100	10 E																
		-																				
				- F																		

- 2 jours n'entrainent aucune retenue sur salaire. Je me place sur la cellule AZ46 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi MLEF R. (Maladie de l'enfant rémunérée). Je fais la même chose pour l'autre jour. Dans la partie calendrier du BS l'outil notera *MLEF R.* dans la colonne Heures / Libellés et 10,00hrs dans la colonne Heures Effectives

Pour les autres évènements c'est le même principe (Arrêt de maladie, jours fériés payés, jours fériés non rémunérés, jours pour évènements familiaux, Congés sans solde...)



Au niveau de l'étape 4, nous devons aussi vérifier la majoration des heures majorées mensuelles si le contrat fait plus de 45 heures par semaine.

Le calcul se fait automatiquement dans le bulletin et vous pouvez retrouver le détail vers la colonne BZ et CA

Attention si la semaine est à cheval sur décembre 2024. Il se peut que vous ayez besoin de remplir la cellule BY28

201SD



Janvier

Février

Maladie Déclaration pajemploi Feuilles_de_présence_planning

CP Année Inc ··· +

Au niveau de l'étape 5, nous allons choisir les modalités pour **l'indemnité d'entretien.**

Une fois votre choix fait sur le premier BS de l'année, il se reporte automatiquement sur le suivant.

Sur l'outil voici les différentes possibilités :

- l'indemnité proratisable (Elle varie en fonction du nombre d'heures par jour);
 Elle se compose de trois autres :
 - l'indemnité mini. obligatoire
 - l'indemnité personnalisée 1
 - l'indemnité personnalisée 2
- l'indemnité forfaitaire : possibilité de définir une tranche horaire



Feuilles de présence planning 🛛 Janvier 🛛 Février 🖉 Mars 🖉 Avril 🖉 Mai 🖉 CP Année Ino 🚥 🕂 🗧 🥌

Année Incomplète 57

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité mini. obligatoire :

Je me place sur la cellule **BX41**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité mini. obligatoire**



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 1:

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures et 0,60€ par heures au dessus de 10 hrs.

Si je fais 9 heures, j'aurai 4,60 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 4,60 € + 0,60€ X 1 = 5,20€

Je me place sur la cellule **BX41**, *je clique* sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, *je clique sur la flèche de* droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 1**

Dans la cellule CE53, je saisi 4,60 et je me place ensuite sur la cellule CE54, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10

et sur la cellule CF55, je saisi 0,60



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 2 :

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures soit 0,46€ par heures.

Si je fais 9 heures, j'aurai 0,46 x 9 = 4,14 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 0,46€ X 11 = 5,06€

Je me place sur la cellule **BX41**, *je* clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, *je* clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 2**

Dans la cellule CE57, je saisi 4,30 et je me place ensuite sur la cellule CE58, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité forfaitaire :

J'ai la possibilité de faire une tranche horaire si je le souhaite.

Exemple :

J'ai un contrat où je n'ai l'enfant que pendant les périodes scolaires le lundi 2 h et le mercredi 10 h

Je souhaite demander le minimum conventionnel pour le lundi et 4,60 € pour les mercredi.

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, \bigcirc je saisi 2. Puis dans la cellule CA57, \bigcirc je saisi 2,65 et enfin dans la cellule CA61, \bigcirc je saisi 4,60



Pour notre contrat, nous avons choisi

- l'indemnité forfaitaire d'un montant de 4,60 €

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, \bigcirc je saisi 24. Puis dans la cellule CA57, \bigcirc je saisi 4,60

Sur le BS au niveau de l'indemnité d'entretien, le nombre de jours s'est calculé automatiquement.

MALOIS,





Année Incomplète 62

Au niveau de l'étape 5, nous devons saisir le montant du repas et du gouter.

Pour le repas, je saisi le montant dans la cellule

en BA65 🔵 soit 3

Et pour le gouter, je saisi le montant dans la cellule

en <mark>BA68</mark> 🔵 soit 1

Sur le BS, le nombre de jours s'est calculé automatiquement pour les repas et les gouters. Si vous avez besoin vous pouvez modifier ces informations dans les cellules BA62 et BA65

Si j'ai des indemnités kilométriques, je saisi le nombre de kilomètres dans la cellule H69 et le montant d'un kilomètre dans la cellule K69

La valeur du repas, du gouter et d'un kilomètre se reportera automatiquement sur les bulletins suivants.



3.6 Etape 6

Au niveau de l'étape 6, nous devons saisir :

- Le mode de règlement
 - Je me place sur la cellule F80 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi le mode de règlement qui me convient
- Le lieu
 - Je me place sur la cellule F86 et je saisi le lieu si je souhaite modifier celui déjà inscrit
- La date
 - Je me place sur la cellule F87 et je saisi la date si je souhaite modifier celle déjà inscrite

OIS DE



AFAM

3.7 Etape 7

Au niveau de l'étape 7, vous devez juste vérifier que votre salaire ne dépasse pas le plafond de pajemploi.



FAM

Année Incomplète 65

3.8 Imprimer le bulletinet l'aide à la déclarationPajemploi pour les parents

Vous pouvez maintenant imprimer votre bulletin. Restez sur la feuille de Janvier et allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer ».

Une fois votre bulletin imprimé, allez sur la feuille « Déclaration pajemploi».

Placez vous sur la cellule **B5** , cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant choisissez **JANVIER** et ensuite allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer »



4 Réaliser mon bulletin de « Février »; « Mars »

Pour la réalisation du bulletin des autres mois c'est la même procédure que pour « Janvier ».

Il faut suivre de nouveau les différentes étapes.

70/0/Sr

		,	·			_				-			Planni	ng :
EMPLOYEUR			Mois :	février		Er	nfant :	Mat	his				N° Ser	m. Typ
Nom, Prénom : M MARTIN Laurent			Année :	2025		Da	te contrat :	01	/09/23	1			5	
Adresse : 53 Bd Victor Hugo			Jours :	01 au	28								6	
CP Ville : 75016 PARIS							_			7			7	
N° Pajemploi : Y002155001100						SALARI	E			4			8	
\dresse Pajemploi : Le Puy-en-Velay			Nom, Prén	iom : Mme D	upont Ma	arie							9	
Convention Collective des Assistants Noternals du Der	tioulion		Adresse :	56 Bd V	lictor Hug	go								
Employeur - Code NAE : 99 914	niculier		CP Ville :	/50181	PARIS	an elle								
Employed - Code NAL . 60.51A			Emploi .	2 80 03	nte Mate	255 63						Romnlir	le calendrier	du Br
			N 00.	2 00 03	00 130	000 00						à partir (du tableau ci-d	tesso
Heures mens. (< ou = à 45 hrs / sem) : 168,75 hrs	s H	eures maj. mei	ns. : 12,50 hrs	7		Salai	ire horaire	brut:	5,0000€	1	Modif:			
Taux de majoration : des heures maj	jorées : 25 %	des heures	complémentaires	: 10 %		Sala	ire horaire	net:	3,9060€	1				
										-				
REMUNERATION	Base	Taux	Montant	IE						-				_
Salaire mensualisé (hrs < ou = à 45 hrs / sem)	168,75 hrs	5,0000€	843,75€		Jours	Heures /	HRS comp	HRS supp	HRS			Pose	HRS	1
leures majorées mensualisées	12,50 hrs	5,0000€	62,50 €	L L		Libelles			Effectives			CP	comp	s
vajoration nrs majorees mensuelles	20,00 hrs	1,2500€	25,00 €	1	sam 01					°				
Heures maiorées					lup 03	10.00 brs			10.00 brs	6				
Majoration jours fériés travaillés					mar 04	10.00 hrs			10.00 hrs	_				
 Majoration pour difficultés particulières 	•				mer 05	10,00 hrs			10,00 hrs					
Retenue sur salaire (>) (Maladie, CVP)					jeu 06	10,00 hrs			10,00 hrs					
Retenue sur salaire hrs maj. Mens. (Maladie,)					ven 07	10,00 hrs			10,00 hrs					
Abs congés payés Année complète				1	sam 08									
Indemnité congés payés Année complète					dim 09									
Conzán nován					lun 10	10,00 hrs			10,00 hrs	7				-
Conges payes Régularisation					mar 11	10,00 hrs			10,00 hrs					
Indemnité compensatrice de congés pavés					ieu 13	10.00 hrs			10,00 hrs					
Indemnité compensatrice de préavis					ven 14	10.00 hrs			10.00 hrs					

5 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés payés

Pour la réalisation du bulletin d'avril, il faut tenir compte de la semaine n°15 pendant laquelle l'AM est en congés.

Je me place sur la feuille d'Avril.

Je vérifie l'étape 1

Je met à jours le planning à l'étape 2 <

Pour poser les congés dans le calendrier, je vais utiliser la <u>colonne AR.</u> Je remarque dans le tableau en bas dans la cellule **AH92**, o qu'il me reste seulement <u>5 jours de</u> <u>CP à prendre</u>. Le 6è jour sera sans solde.

Je me place sur la cellule AR26, O qui correspond à mon premier jour de CP. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **CP Acq** (CP acquis).

Je fais la même chose pour poser mes 4 autres jours.

Pour le 6è jour, il sera sans solde. Je me place donc sur la cellule AZ32, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **CA** (Congés annuels). Dans notre cas il n'y aura pas de retenue sur salaire car nous sommes en année incomplète et les 5 semaines de congés annuels on déjà été déduit de la mensualisation.

Commentaires :	Année préc. de 06/23 à 05/24	Année en cours de 06/24 à 05/25
Nombre de semaines travaillées avant Semaines travaillées ce mois ci :	34	39,8 4,4
Nombre jours acquis : Jours acquis en arrêt de travail (Maladie) Congés supplémentaires : Enf -15 ans	21,25 jrs 6,00 jrs	27,63 jrs
Total jours acquis : Congés payés pris précédemment Congés payés pris ce mois :	28,00 jrs 23,00 jrs	28,00 jrs
Reste à prendre : Congés supplémentaires : Jrs fraction.	5,00 jrs	28,00 jrs



5 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés payés (suite)

Je poursuis ensuite les autres étapes de la réalisation d'un bulletin.

Quelques précisions :

Lorsque l'on pose des CP acquis, l'outil note dans la colonne Heures / libellés : CP Acq et dans la colonne HRS effectives : CP Acq.



5 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose de la semaine déduite par l'employeur

Il est prévu au contrat que la semaine numéro 16 sera une semaine déduite par l'employeur.

Je me place sur la cellule AZ33, O puis je clique sur la flèche à droite de la cellule et je choisi dans le menu déroulant SD

Je choisi ce même libellé pour les 4 jours suivants.



6 Réaliser mon bulletin de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05

Je poursuis les différentes étapes comme pour les bulletins précédents.

J'ai juste à modifier les libellés po<mark>ur les</mark> jours fériés du mois de mai et p<mark>our celui du mois d</mark>e juin.

Dans l'outil entre la feuille du mois de « mai » et celle du mois de « juin », il y a une feuille intitulée **« CP Année Incomplète au 31-05 »**. Sur cette feuille vous trouverez le calcul de l'indemnité de CP en maintien de salaire et en 10% et le nombre de jours acquis au 31/05.

Je complète les cases qui sont en jaunes.

Pour notre exemple, nous allons devoir compléter le montant de l'indemnité de congés payés calculé précédemment au 31/05/2024. Pour notre exemple elle est de 1 120 €

et je saisi

Je me place sur la cellule E15, < 1120



6 Réaliser mon bulletin de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05 (suite)

Pour notre exemple, nous allons devoir compléter le montant des salaires bruts pour la période de juin 2024 à décembre 2024 sans inclure l'indemnité de CP calculée au 31/05/2024.

Je me place sur la cellule C48, \bigcirc et je saisi le salaire brut perçu en juin 2024. Je fais la même chose pour les autres mois.

1701S

		<u> </u>				<u> </u>	
5				,			
6							
7							
8	Jours ouvra	bles hors enfa	nts - 15 ans :	33,00 Jrs			
9	Nambra	de leure euro	blee eenvie :	20.04 im		20.00 ire	
1	Nombre	de jours ouvra	bies acquis .	38,04 JIS	SOIL	30,00 JIS	
) い	Mont	ant on maintio	n do ealairo :	1 209 35 E			
3	monu		ii ue salaire .	1200,55€			
4	Règle du 10è :						
5	Tiogio da Too I						
6	Salaire perçu l'année de	référence :					
		Salaires		10% doo			
		bruts	Modif Sal. :	10% des			
7		reconstitué .		salares			
8	juin 2024	- 🤤	925	€			
9	juillet 2024	- €		-€			
i0	août 2024	-€		-€			
i1	septembre 2024	- €		-€			
2	octobre 2024	-€		-€			
i3	novembre 2024	-€		-€			
4	décembre 2024	- €		-€			
5	janvier 2025	736,11€		73,61€			
10	Tevrier 2025	918,75€		91,88€			
1/	mars 2025	925,00€		92,50€			
8	avrii 2025	918,75€		91,88€			
19		925,00€	Total :	92,00€			
1			Tutar.	442,57 E			
2	10% de l'indemnité de (P de l'année r	récédente ·	112 00 €			
2		or de rannee p	siecedenie .	112,00 €			
6	Valorisa	tion des irs en	fant -15 ans 1	- €			
7	Valorioa	active according to our	ant to ano .	C			
8	Mo	ntant avec la r	ègle du 10è :	554.37€			
9			•	.,			
0	<u>On n</u>	rond la móthor	lo la niue fav	orable enit un	a indomnitá d	• ah auh CD al	1 208.35€
	< > ··· Févrie	r Mars	Avril M	ai CP An	née Incomp	lète au 31-05	CP Ann

On ajoute aussi les jours ouvrables acquis pour enfant de moin 12.82 période(s) x 2.5 jours + 0 jour(s) enfant(s) de moins de 15

Ensuite on fait

[Salaire hebdomadaire moyen (241,67 €) / 6 jours] x [nombre de soit un maintien de salaire de 1208.35 euros

Explication Pour chaque ligne, on fait le calcul suivant

Exemple pour Février [Salaire du mois (918,75 euros) x 10%] Soit pour la ligne du mois de Février 91,88 euros

10% sur les salaires de l'année de référence (442.37 euros)+ 1

Le montant correspondant aux enfants de moins de 15 ans est Total des 10% / nombre irs ouvrables calculés hors enfants -15 554.37/33 X 0 = 0

Soit un montant total de 554,37 euros + 0 euros = 554,37 euros

Année Incomplète

CP Année Complète au 31-05
6 Réaliser mon bulletin de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05 (suite)

Je défini ensuite les modalités de règlements de cette indemnité de congés payés.

Pour notre exemple, dans le contrat, il est précisé que cette indemnité de congés payés est payée lors de la prise principale des congés en aout.

Je me place sur la cellule K17, O et je saisi **0** pour signifier qu'aucune somme n'est payée en juin.

Je me place sur la cellule **118**, \bigcirc et je clique sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant je choisi **Aout**

Et enfin je me place sur la cellule 118, O et je saisi 1208,35 (le montant de l'indemnité de congés payés)



6 Réaliser mon bulletin de « mai », « juin » et point sur les CP au 31/05 (suite)

Le montant de l'indemnité de congés payés se met automatiquement sur le bulletin par rapport au modalité de versement que nous avons déterminé précédemment.

Pour notre exemple, c'est sur le bulletin d'Aout



Année Incomplète

7 Réaliser mon bulletin de « juillet » avec la fin du contrat pour rupture

Les parents informent le 19 juin 2025, leur assistante maternelle que le contrat sera rompu le 18 juillet 2025 pour « Retrait d'enfant ».

Je vais sur la feuille de « Juillet » et au niveau de l'étape 1, je me place sur la cellule BZ8, clique sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant je choisi **OUI** pour préciser le bulletin de juillet sera le dernier du contrat.

De nouvelles cases font alors leur apparition.

Se placer d'abord sur la cellule CE3, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Rupture / Retrait d'enfant**.

Je me place ensuite sur la cellule CE5, O et je saisi la date de fin de contrat.(18/07/2025)

Je me place sur la cellule CE8, O et je saisi la date de notification de la rupture (19/06/2025).

Je modifie si nécessaire le planning (Etape 2) et le calendrier (Etape 3) (abs, CP, hrs compl...)

Je vais ensuite suivre les consignes de couleur orange.



Année Incomplète

7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Il faut vérifier la régularisation.

Dans notre exemple, nous sommes en année incomplète et le contrat a commencé plusieurs mois avant que nous utilisions cet outil.

Nous allons devoir faire une régularisation manuelle du 1^{er} jour du contrat au 31/12/2024 et noter le solde obtenu dans cet outil.

L'outil calcule alors la régularisation O et l'inscrit automatiquement dans le BS de juillet.

ZOISP

33 34 35 36 37 38 39 40 41 62 63 64 65 65	A B C	D E F dim 26	G H I mer 26 9,000 jeu 27 9,00 ven 28 9,00 Total hrs: 190,00	J K L met 28 10,00 feu 27 10,60 sem 28 00,00 sem 29	M N O sam 26 dim 27 	P Q F Ion 26 10,00 mat 27 10,00 mer 28 10,00 jeu 23 10,00 jeu 23 10,00 jeu 30 10,00 sam 31 1 Total hrs 213,00 1 Tableau de régularisat Mathis 1	S T U jeu 26 10,00 ven 27 10,00 sam 28 10,00 dim 29 10,00 Total hrs: 204,00 204,00 tion en euros 204,00 204,00	V V X Y sam 28 dim 27 Jun 28 mer 30 jeo 31 Total hrs : 138,00
67		ianvier-2025	février-2025	mars-2025	avril-2025	mai-2025	iuin-2025	iuillet-2025
71	Salaires à percevoir :	875,001	950,00 (1025,00 (585,00 (1065,00 (1020,00 (680,001
72 76	Salaires perçus :	704,861	906,25 (906,251	906,25 (906,25	906,251	557,691
77 78	Régularisation en euros du mois :	170,14	43,75	118,75	-321,25	158,75	113,75 (122,31 (
79 80 81	Report du solde en euros à régulariser : Modif report du solde en euros :	- 35,001	135,14	178,891	297,641	- 23,611	135,14 (248,891
82	Cumul en euros à régulariser :	105.11	178,89 (297,64	- 23,61)	135,14 (248,891	371,201
83 84 85	Paiement de la régularisation :	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
86 87 88	Montant de la régularisation payé :							371,201
89	Solde en euros à régulariser :	135,14	178,89	297,64	- 23,611	135,14	248,891	- 1
90 91 94	Taux horaire :	5,0000 (5,0000 (5,0000 (5,0000 (5,0000 (5,0000 (5,0000 (
95 96	Montant de la régularisation : Montant de la régularisation due (avant naiement sur le mois) :	0,001 0,001	0,001 0,001	0,00 0,00 	0,00) 0,00 	0,00 0,00 	0,001 0,001	371,20 371,20
97	(aran parment sur le mois).							

C > ··· Décembre Impôt (Régularisation Relevé de la Régularisation

Ind Comp. de CP A. Incomplète I Ind Comp. de CP A. Co 🚥 🕂 🗄 : 🗨

Employeur - Code NAE : 88.91 Emploi N° SS : Heures mens. (< ou = à 45 hrs / sem) : 168,75 hrs Heures maj. mens. : 12,50 hrs Faux de majoration : des heures majorées : 25 % des heures complémentaires REMUNERATION Base Taux Montant 168,75 hi 5,0000 # 843,75 € alaire mensualisé (hrs < ou = à 45 hrs / sem) leures majorées mensualisées 12.50 hr 5.0000€ 62.50 € 10,00 hrs ajoration hrs majorées mensuelles 1.2500€ 12.50 € leures complémentaires eures maiorées Maioration jours fériés travaillés aioration pour difficultés particulière -79,14 hrs 4,10€ 324,52 € nue sur salaire (🕨) (Maladie, CVP -5,86 hrs 4,10€ 24,04€ etenue sur salaire hrs mai, Mens, (Maladie Abs congés pavés Année complèt demnité congés pavés Année complèt ongés pavés 371,20 € égularisation idemnité compensatrice de congés pavés T 000,00 0 demnité compensatrice de préavis 2 471.97 € Rémunération brute

ICIDIEI FIGIH

Année Incomplète

7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Vous avez aussi dans l'outil une autre feuille intitulé « Relevé de la régularisation » à votre disposition.



7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Faire le point sur les congés et vérifier l'indemnité compensatrice de congés payés.

Je vais sur la feuille « Ind Comp. de CP A. Incomplète »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Je remonte ensuite tout en haut de la feuille et je vois le montant de mon ICCP qui est calculé 📿 et qui va être inscrit automatiquement sur le bulletin de « Juillet »

/ ITICCP	A B C D E F	G H I J K L M N O P Q I
	Outils de calcul de l'indemnité compensatrice des congés pa Syndicat national FO Assistant(e)s Maternel(e)s	ayés en Année Incomplète www.assistantematernelle.info Cases en Jaune à remplir obligatoirement
ngés et vérifi <mark>er l'indemnité</mark> gés payés.	3 Période de référence : Du 01/06/2025 au 18/07/2025 5 Enfant : Mathis 6 7 Salaire mensualisé brut : 7 Salaire mensualisé brut : 906,25 € 8 1000000000000000000000000000000000000	Date début contrat : 01/09/2023 Date fin contrat : 18/07/2025 Récapitulatif du montant de l'indemnité de congés purés en Année Incomplète :
nd Comp. de CP A.	12 Salaire hebdomadaire moyen : 241.67 € 13 Salaire hebdomadaire moyen : 241.67 € 14 Montant de l'indemnité de CP au 31/05 de l'année 1208,35 € 15 précédente 17 précédente 18 Nombre de jours ouvrables acquis au 31/05 de l'année 30,00 jrs 19 précédente	Du 01/06/2025 au 18/07/2025 322,23 € Ind Comp de l'année : 322,23 € Du 01/06/2024 au 31/05/2025 1 208,35 € Montant des palements reçus 0.00 € Ind Comp de l'année précédente : 1 208,35 € Column 1 des palements reçus 0.00 € Ind Comp de l'année précédente : 1 208,35 €
es éléments.	20 21 22 <u>En maintien de salaire :</u> 23 24. Nitre de semaines travaillées (l'année de référence) + Semaines CP acouis (⁻ 1200 cem)	Soit une ind, comp. de CP total de : 1 530,58 €
it en haut de la feuille et je	26 26 27 27 29 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	<u>Explication :</u> L'AM a travaillé 7 semaines sur la période de référence (1er juin au 31 mai) On calcule le nombre de périodes de 4 semaines travaillées et pour chaque période, elle acquiert 2 5 lours ouvrables
tomatiquement sur le bulletin	31 Modif : 0.00 jrs 32 Jours suppl enfant de -15 ans acquis : 0.00 jrs 33 Jours suppl Jours fractionnement non pris : 0.00 jrs 34 Jours suppl Jours fractionnement non pris : 0.00 jrs 34 Stature de périodes : 3.0000 arrondi à 3.00	e poins concrete On calcule donc un nombre de période avant la prise en compte des cp acquis soit 7 / 4 = 1,75 période(s) Les semaines de cp acquis l'année précédente sont 30 jrs ouvrables / 6 jours par semaine = 5 semaine(s) Si on prend en compte les semaines de cp acquis (soit 5 semaines, soit 1 25 période(s)) nour le calcul du nombre total de nériode on obtient :
	36 37 38 39 Jours ouvrables hors enfants - 15 ans : <u>8,00 jrs</u>	1.75 période(s) + 1,25 période(s) = 3 arrondi à 3 période(s) On ajoute aussi les jours ourvables acquis pour enfant de moins de 15 ans et les jours acquis pendant les arrêts de travail (maladie). 2 nériode(s) 2 5 jours + 0 jours) agénd(s) de moins de 15 ans + ire acquis sur arrêt de travail (0 jour(s)) = 8 jour(s) ausrable(s) maximum
	41 Nombre de jours ouvrables acquis : 7,50 jrs soit 8,00 jrs 42 43 it en maintien de salaire : 322,73 €	Ensuite on fait : [Salaire hebdomadaire moyen (241,67 €) / 6 jours] x [nombre de jours ouvrables de CP (8 jour(s)) + nombre de jours de fractionnement (0 jour(s))] eoit un maintine de calaire de calaire de 232.2 euroc
SIL.	Relevé de la Régularisation, de Comp. de CP A. Incomplete end Com	np. de CP A. Complete Indemnité rupture Tableau de bord Salaire mensuel be ••• + : •
2010	DELLEAN	VI
01	JE LA T	
		Année Incomplète 78

7.2 Fin de contrat : l'indemnité de rupture

Faire le point sur l'indemnité du rupture.

Je vais sur la feuille « Indemnité rupture »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Dans notre exemple quasiment toute les données nécessaires aux calculs sont inscrites. Il manque seulement les salaires bruts perçus entre septembre 2023 et décembre 2024. Les cases sont en jaunes.

Je me place sur la cellule 123, O et je saisi les montants manquants.

Je fais la même chose pour les autres mois manquants.

Le montant calculé s'inscrit automatiquement dans le BS de juillet



7.3 Bulletin de juillet

Je retourne sur mon bulletin de juillet. Je clique sur la feuille de « Juillet »

Dans la partie REMUNERATION brut, je constate que la retenue sur salaire se calcule automatiquement par rapport à la date de fin de contrat.

Le montant de la régularisation et de l'indemnité compensatrice de congés payés s'affichent automatiquement aussi

Dans la partie INDEMNITES, l'indemnité du rupture s'affiche automatiquement

Dans le tableau des congés, les jours restant à prendre sont soldés.





Apprendre à utiliser l'outil BS avec un exemple pour Planning

Exemple d'un contrat au planning en année incomplète débuté en 2025 et utilisation de l'outil BS 2025 pour la première fois

Informations du contrat

• Employeur :

- M MARTIN Laurent 53 Bd Victor Hugo 75016 Paris
- Numéro pajemploi : Y002155001100

• Salarié :

- Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo 75018 Paris
- Numéro Sécurité sociale : 2 80 03 60 158 855 63
- Date de naissance : 20/03/1980
- Nombre d'enfants de moins de 15 ans : 3 enfants
- Taux prélèvement : 1,2%
- Régime Alsace / Moselle : Non

Dates congés payés :

Numéro de semaine en aout : 31 32 33 => 3 semaines Numéro de semaine en décembre : 51 => 1 semaine Numéro de semaine en avril : 15 => 1 semaine

Dates des semaines retirées de la mensualisation par l'employeur : Numéro de semaine en avril : 16 => 1 semaine Numéro de semaine en aout : 34 => 1 semaine

• Contrat :

- Nom de l'enfant : Mathis
- Date de début : 03/02/2025
- Année incomplète : 45 semaines
- Taux horaires : 5 € brut
- Taux majoration (heures majorées et supplémentaires) : 25%
- Taux majoration heures complémentaires : 10%
- Entretien 4,60 € / jours
- Repas : 3 € et gouter : 1 € fournis par l'AM
- Horaires Planning variable sur 4 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi) donné 1 mois avant à l'AM :
- Il est prévu pour le contrat à une mensualisation sur 30 heures par semaine répartie sur 4 jours
- Pour notre exemple nous utiliserons le planning présenté sur la page suivante.
- Le parents met fin au contrat le 24/04/2025

Planning: 2025

Planning :

		ja	nv-25				fé	vr-25				ma	rs-25				av	/r-25	
Jr	ba te	Heures arrivées	Heures départs	Durée en centième	Jrs	Da te	Heures arrivées	Heures départs	Durée en centième	Jrs	Da te	Heures arrivées	Heures départs	Durée en centième	Jrs	Da te	Heures arrivées	Heures départs	Durée en centième
N	1				S	1				S	1				М	1	09:00	17:00	8,00
L	2				D	2				D	2				М	2	09:00	17:00	8,00
V	3				L	3	09:00	11:00	2,00	L	3	08:00	18:00	10,00	J	3	09:00	13:00	4,00
S	4				м	4	09:00	13:00	4,00	м	4	08:00	16:00	8,00	V	4			
D	5				м	5	11:00	17:00	6,00	М	5	08:00	16:00	8,00	S	5			
L	6				J	6	09:00	16:00	7,00	J	6	08:00	16:00	8,00	D	6			<u> </u>
N	7				V	7				V	7				L	7			
N	8				S	8				S	8				М	8			
Ŀ	9				D	9				D	9				М	9			
<u>v</u>	10				L	10	08:00	19:00	11,00	L	10	08:00	16:00	8,00	J	10	CON	IGE ANNUE	EL .
S	11				м	11	09:00	17:00	8,00	м	11	09:00	15:00	6,00	V	11			
D	12				м	12	09:00	17:00	8,00	м	12	09:00	19:00	10,00	S	12			
L	13				J	13	09:00	14:00	5,00	J	13	09:00	15:00	6,00	D	13			
N	14				۷	14				V	14				L	14			_
N	15				S	15				S	15				М	15			_
1	16				D	16				D	16				М	16			-
V	17				L	17	09:00	17:00	8,00	L	17	09:00	15:00	6,00	J	17	SEMAINE	DEDUITE	-
S	18				м	18	09:00	17:00	8,00	м	18	09:00	18:00	9,00	V	18	PARENTS		_
D	19				м	19	09:00	16:00	7,00	м	19	09:00	16:00	7,00	S	19			
L	20				J	20	09:00	11:00	2,00	J	20	08:00	11:00	3,00	D	20			
N	21				۷	21				V	21				L	21	09:00	15:00	6,00
N	22				S	22				S	22				М	22	09:00	18:00	9,00
1	23				D	23				D	23				М	23	09:00	16:00	7,00
Ľ	24				L	24	08:00	16:00	8,00	L	24	09:00	19:00	10,00	J	24	08:00	16:00	8,00
S	25				м	25	08:00	16:00	8,00	М	25	09:00	15:00	6,00	V	25			
D	26				м	26	09:00	15:00	6,00	М	26	09:00	17:00	8,00	S	26			
L	27				J	27	10:00	18:00	8,00	J	27	09:00	15:00	6,00	D	27			
N	28				۷	28				۷	28				L	28			
N	29			1		1				S	29				М	29			
L	30					2				D	30				М	30			
V	31					3				L	31	08:00	18:00	10,00		1			

Quelques remarques :

10/0/Sr

- Vous pouvez seulement saisir des données sur les cellules de cette couleur
 .
- Quelques cellules peuvent apparaître de cette couleur cela signifie qu'elles doivent être absolument complétées pour que les calculs fonctionnent

1 Complétez la feuille « Identification »

Une fois le fichier ouvert, cliquez sur la feuille « Identification »

Et ensuite dans cette feuille, saisis toutes les informations concernant :

- l'employeur (Nom, Prénom...)

70/015

- le salarié (Nom, Prénom...)



Version V6.20 Janvier 2025

Syndicat national FO Assistant(e)s Maternel(e)s

2 Complétez la feuille « Fiche Info »

Cliquez sur la feuille «Fiche Info»

Et ensuite dans cette feuille, saisis toutes les informations concernant le contrat :

- le planning horaire (Heure Arrivée, Heure départ) 30 hrs / 4 jours = 7,50
- Nombre de semaines d'accueil
 45 semaines
- Taux horaire brut
- Le taux de majoration pour les heures majorées
- le taux de majoration pour les heures complémentaires

Si vous faites un contrat de ce type (au planning) en année complète il est judicieux d'inclure un clause pour un calcul de régularisation à la fin du contrat.

Vous pouvez paramétrer l'outil pour une régularisation même en année complète sur la feuille « fiche info »



3 Réaliser mon bulletin de « Février » (1^{er} mois du contrat)

3.1 La saisie du bulletin est décomposée en différentes étapes

Les différentes Etapes 🤇



Etape 1 : choisir la « Fiche Info » qui convient

Etape 2 : Contrôler le planning

Etape 3 : Choix d'utiliser la feuille de présence ou pas

Etape 4 : Remplir le calendrier

Etape 5 : Choix des modalités pour l'indemnité d'entretien

Etape 6 : les autres indemnités, le mode de règlement, la date...



3.2 Etape 1 et Etape 2

Au niveau de l'Etape 1 :

Par défaut, il affiche « Fiche Info »

Si ce n'est pas le cas, il doit y avoir une erreur de saisi dans la date du contrat sur la feuille « Identification »

En cas d'avenant, l'outil modifiera automatiquement cette cellule.

Au niveau de l'Etape 2 :

Je défini mon type de semaine par rapport au numéro de semaine du calendrier de l'année.

Dans mon exemple j'ai que des semaines de type A

KOIS DE



I A FAM

3.3 Etape 3

Au niveau de l'Etape 3 :

J'ai le choix de remplir mon calendrier à partir :

- Soit à partir du calendrier sur la feuille de « Février »
- Soit à partir de la feuille de présence.

Pour notre exemple, nous le ferons à partir du calendrier sur la feuille de « Février »

Sélectionnez la cellule et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.

Nous aborderons dans une autre partie la saisie à partir de la feuille de présence.

-0/S D



FAM

3.4 Etape 4

Au niveau de l'Etape 4 :

Vous constatez que sur le bulletin dans la partie calendrier le nombre d'heures prévues par jour s'affiche automatiquement.

Ce calendrier ce compose de 4 colonnes :

- Colonne Heures / Libellés : Elle correspond aux heures de présence de l'enfant. Elle permettra à l'outil de déterminer le nombre de jour et le nombre d'heure pour le calcul de l'indemnité d'entretien.
- Colonne HRS comp : Elle correspond aux heures complémentaires faites
- Colonne HRS supp : Elle correspond aux heures majorées faites ponctuellement
- Colonne HRS Effectives : Elle correspond aux heures prévues au contrat payées.

S'il y a un jour férié dans le mois, il sera surligné en violet



Nous allons maintenant prendre en compte pour notre bulletin différents évènements survenus sur le mois de Février en tenant compte du planning.

- Les jours précédents la date du début de contrat seront retirés automatiquement de la mensualisation.

 Pour la période d'adaptation du 3 février au 6 février, je saisis les heures effectuées. (la retenue se fait automatiquement)

Si vos heures d'adaptation par jours sont supérieures à ce qui est prévue dans la fiche Info voir les pages suivantes pour ajuster les <u>heures prévues/potentielles</u>



Nous allons maintenant saisir le reste des heures prévues et celles faites sur le mois de février :

- Dans la colonne « Hrs potentielles/prévues » (colonne BH)
- dans la colonne « Heures / Libellées »

Pour rappel la durée journalière prédéfinie dans la fiche info c'est 7,5 hrs par jour (L,M,M,J).

Comme le parent, nous a communiqué le planning, nous allons saisir la durée journalière pour le mois dans la colonne « Hrs potentielles/prévues » (colonne BH) —

Lire la page suivante avant de remplir la colonne BH-BI



-	-				
L	10	08:00	19:00	11,00	
М	11	09:00	17:00	8,00	P
М	12	09:00	17:00	8,00	P
J	13	09:00	14:00	5,00	
V	14				١

Attention pour notre mensualisation nous avons fixé 30 heures par semaines.

Si vous êtes sur un planning irrégulier il y a de forte chance que vos heures prévues ne soient pas de 30 heures par semaines.

1^{er} cas : Votre total d'heures pour la semaine est supérieur à 30 hrs

Dans mon exemple la semaine du 10 février au 13 février est de 32 hrs. Je saisis dans la colonne **BH** jusqu'à 30 hrs \bigcirc le reste sera mis en heures complémentaires. \bigcirc

Dans ce petit tableau Ce le total de chaque semaine doit être de 30 heures comme prévue dans le calcul de la mensualisation



17 09:00 17:00 8,00 09:00 17:00 М 18 8.00 19 09:00 16:00 7,00 м 20 09:00 11:00 2,00 v 21

2è cas : Votre total d'heures pour la semaine est inférieur à 30 hrs

Dans mon exemple la semaine du 17 février au 21 février est de 25 hrs. Je dois saisir dans la colonne **BH** 30 hrs car l'AM est rémunérée 30 heures.

Je saisis donc le jeudi, **7** heures au lieu de 2 heures comme sur le planning dans la colonne **BH** pour avoir mon total de la semaine égale à 30 hrs.

Dans la colonne **« Heures / Libellés »,** pour le 7 avril je saisis **2**.

Dans la colonne **BF** au niveau de la retenue je choisis « NON » O

Dans ce petit tableau \bigcirc le total de chaque semaine doit être de 30 heures comme prévue dans le calcul de la mensualisation



Et de la même façon que précédemment, pour le reste du mois, pour les heures « potentielles /prévues » 24

27

M 25

M 26

V 28

08:00

08:00

09:00

10:00

16:00

16:00

15:00

18:00

8,00

8,00

6.00

8,00

1 FAM

Pour le 26 février, le parent a décidé de ne pas mettre son enfant en accueil pour aller chez les grands parents. Il s'agit ici d'une absence non prévue au contrat.

Dans ce cas il n'y a pas de retenue sur salaire. La rémunération est maintenue.

Je vais saisir dans la colonne **« heures /** Libellés » en me positionnant sur la cellule AZ45. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis *ABS*. Dans la partie calendrier du BS, l'outil notera *ABS* dans la colonne Heures / Libellés et 6,00hrs dans la colonne Heures Effectives



Pour le 27 février, l'enfant est malade avec certificat médical. Les 5 jours que le parent à le droit de déduire n'ont pas été utilisés.

Dans ce cas, il y a retenue sur salaire.

L	24	08:00	16:00	8,00
 М	25	08:00	16:00	8,00
М	26	09:00	15:00	6,00
J	27	10:00	18:00	8,00
۷	28			

OIS DELA



Au niveau de l'étape 5, nous allons choisir les modalités pour **l'indemnité d'entretien.**

Une fois votre choix fait sur le premier BS de l'année, il se reporte automatiquement sur le suivant.

Sur l'outil voici les différentes possibilités :

- l'indemnité proratisable (Elle varie en fonction du nombre d'heures par jour);
 Elle se compose de trois autres :
 - l'indemnité mini. obligatoire
 - l'indemnité personnalisée 1
 - l'indemnité personnalisée 2
- l'indemnité forfaitaire : possibilité de définir une tranche horaire



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité mini. obligatoire :

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisis dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me je clique place sur la cellule CC45, O sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis Indemnité mini. obligatoire



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 1:

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures et 0,60€ par heures au dessus de 10 hrs.

Si je fais 9 heures, j'aurai 4,60 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 4,60 € + 0,60€ X 1 = 5,20€

Je me place sur la cellule **BX41**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisis dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis **Indemnité Personnalisée 1**

Dans la cellule CF53, je saisis 4,60 et je me place ensuite sur la cellule CF54, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis 10

🔵 et sur la cellule <mark>CF55</mark>, je saisis **0,60 <**



FAM

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 2 :

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures soit 0,46€ par heures.

Si je fais 9 heures, j'aurai 0,46 x 9 = 4,14 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 0,46€ X 11 = 5,06 €

Je me place sur la cellule **BX41**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisis dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis **Indemnité Personnalisée 2**

Dans la cellule CF57, je saisis 4,60 et je me place ensuite sur la cellule CF58, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis 10



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité forfaitaire :

J'ai la possibilité de faire une tranche horaire si je le souhaite.

Exemple :

J'ai un contrat où je n'ai l'enfant que pendant les périodes scolaires le lundi 2 h et le mercredi 10 h

Je souhaite demander le minimum conventionnel pour le lundi et 4,60 € pour les mercredi.

Je me place sur la cellule BX41, je clique sur la flèche de droite et je choisis dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, je saisis 2. Puis dans la cellule CA57, je saisis 2,65 et enfin dans la cellule CA61, je saisis 4,60



Pour notre contrat, nous avons choisis

- l'indemnité forfaitaire d'un montant de 4,60€

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisis dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, _____ je saisis 24. Puis dans la cellule CA57, \bigcirc je saisis 4,60

Sur le BS au niveau de l'indemnité d'entretien, le nombre de jours s'est calculé automatiquement.



Au niveau de l'étape 5, nous devons saisir le montant du repas et du gouter.

Pour le repas, je saisis le montant dans la cellule

en BA65 🔵 soit 3

Et pour le gouter, je saisis le montant dans la cellule

en <mark>BA68</mark> 🔵 soit 1

Sur le BS, le nombre de jours s'est calculé automatiquement pour les repas et les gouters. Si vous avez besoin vous pouvez modifier ces informations dans les cellules BA62 et BA65

Si j'ai des indemnités kilométriques, je saisis le nombre de kilomètres dans la cellule H69 et le montant d'un kilomètre dans la cellule K69

La valeur du repas, du gouter et d'un kilomètre se reportera automatiquement sur les bulletins suivants.



3.6 Etape 6

Au niveau de l'étape 6, nous devons saisir :

- Le mode de règlement
 - Je me place sur la cellule F80 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis le mode de règlement qui me convient
- Le lieu
 - Je me place sur la cellule F86 et je saisis le lieu si je souhaite modifier celui déjà inscrit
- La date
 - Je me place sur la cellule F87 et je saisis la date si je souhaite modifier celle déjà inscrite



3.7 Etape 7

Au niveau de l'étape 7, vous devez juste vérifier que votre salaire ne dépasse pas le plafond de pajemploi.

Si besoin, ajuster les autres données (jrs de plus 8hrs, diminution du nombre de jours d'activité...)

· 40,

Nombre d'heures normales :	94 hrs (Détail du calcul : (562,5 + 0 + 0 - 89,06 - 0 + 0 + + 0 + 0 + 0) / 5 €)
Nombre de jours d'activité :	
* Nombre de jours calcul Pajemploi :	Jours Plafond brut 0,0 Jrs Régularisation+ Jrs indemnité d'abs
* Jours rajoutés (régul, jrs compl)	0,0 0 Ajout de jours d'activité
* Jours mensualisés déduits (Maladie, sans solde)	2 🔶 🔶 🗘 Diminution de jours d'activité
Total nombre de jours d'activité :	13 jrs 772,20 € Détail : Nbre jours d'activité = jrs activités mensualisés (15 jrs) + jrs rajoutés (ré
Nombre de jours de congés payés :	0,00 jrs 🔶 🔶 Dépassement du pit tond :
Sal horaire net d'une heure normale :	3,91€ NON
Nombre d'heures maj ou supplémentaires :	0 hrs + + + 0,00 Jrs congés complément
Détail du calcul : (0 € + 0 € + 0 € - 0 €) / 6,25 €	Modif : Jrs congés complément
Nombre d'heures complémentaires :	1 2 hrs
Salaire net total (hors indemnités) :	Etape 7 378,14€
Indemnités d'entretien (+ Autres) :	64,40€
Indemnités de repas :	56,00€
Indemnités kilométriques :	- €
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP) :	. €
Indemnité compensatrice de préavis :	· €
Prime de précarité :	- €
Indemnité runture :	· •

> 🚥 Maladie | Déclaration pajemploi | Feuilles_de_présence_planning | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | CP Année Incomplète au 31-05 | CP Ann 🚥 + 💠 🔹

3.8 Imprimer le bulletinet l'aide à la déclarationPajemploi pour les parents

Vous pouvez maintenant imprimer votre bulletin. Restez sur la feuille de Janvier et allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer ».

Une fois votre bulletin imprimé, allez sur la feuille « Déclaration pajemploi».

Placez vous sur la cellule **B5** , cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant choisissez **FEVRIER** et ensuite allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer »





4 Réaliser mon bulletin de « Mars »

Pour la réalisation du bulletin des autres mois c'est la même procédure que pour « Février ».

Il faut suivre de nouveau les différentes étapes.

Par rapport au planning voici les particularités de Mars :

Dans la semaine du 3 au 7 mars, il est prévu 34 hrs d'accueil effectuées, donc dans colonne Bl je prévois 30 hrs ______ et j'aurais
4 hrs complémentaires le jeudi 6 mars ______.

- Dans la semaine du 10 au 14 mars, il est prévu 30 hrs mais pas d'accueil le mercredi. Je mets donc **0** pour le mercredi dans la **colonne Bl**.

- Dans la semaine du 17 au 21 mars, il est prévu 25 hrs d'accueil donc pour le jeudi je saisis 8 hrs au lieu de 3 pour avoir un total pour la semaine de 30 hrs. Pour les heures réelles je met 3 dans la colonne AZ et je choisis « NON » dans la cellule BF39



Vérifier que les totaux des semaines sont bien de 30 hrs

rs

Dans notre exemple pour la semaine 14 il faut aller modifier sur la feuille d'avril le nombre d'heures prévues afin d'avoir un total de 30 hrs.

5.1 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose congés

Je saisie mes heures potentielles comme pour les mois précédent.

Pour la réalisation du bulletin d'avril, il faut tenir compte de la semaine n°15 pendant laquelle l'AM est en congés.

Je me place sur la feuille d'Avril.

Dans le cas présent, l'AM n'a pas encore de CP acquis de disponible (ils le seront à partir du 1^{er} juin 2025).

Je pose donc des CA (congés annuels). Je me place donc sur la cellule AZ26, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis CA (Congés annuels). Dans notre cas il n'y aura pas de retenue sur salaire car nous sommes en année incomplète et les 5 semaines de congés annuels on déjà été déduit de la mensualisation.


5.2 Réaliser mon bulletin d'Avril : pose semaine déduite du parent

Pour la réalisation du bulletin d'avril, il faut tenir compte de la semaine n°16, semaine déduite par le parent au contrat.

Je pose donc des SD (semaines déduites). Je me place donc sur la cellule AZ33, ie clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis SD (Semaines déduites).



6 Mon bulletin d'Avril : avec la fin du contrat pour rupture

Les parents informent le 16 avril 2025, leur assistante maternelle que le contrat sera rompu le 24 avril 2025 pour « Retrait d'enfant ».

Sur la feuille d'Avril au niveau de l'étape 1, je me place sur la cellule BZ8, je clique sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant je choisis **OUI** pour préciser le bulletin de Avril sera le dernier du contrat.

De nouvelles cases font alors leur apparition.

Se placer d'abord sur la cellule CE3, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisis Licenciement.

Je me place ensuite sur la cellule CE5, O et je saisis la date de fin de contrat.(24/04/2025)

Je vais ensuite suivre les consignes de couleur orange.



7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Il faut vérifier la régularisation.

Dans notre exemple, nous sommes en année incomplète.

Aller sur la feuille régularisation ou relevé de régularisation pour vérifier.

Dans notre cas la régularisation est négatif, l'AM ne reverse rien.

Si la régularisation aurait été positif, le montant se serait rajouté sur le bulletin d'avril.



7.1 Fin de contrat : la régularisation / l'ICCP

Faire le point sur les congés et vérifier l'indemnité compensatrice de congés payés.

Je vais sur la feuille « Ind Comp. de CP A. Incomplète »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Je remonte ensuite tout en haut de la feuille et je vois le montant de mon ICCP qui est calculé et qui va être inscrit automatiquement sur le bullet de « Avril »

1	Outils de calcul de l'indemnite compensatrice des conges Syndicat national FO Assistant(e)s Maternel(e)s	payes en Annee Incomplete www.assistantematernelle.info Cases en Jaune à remplir obligatoirement
gés et vérifier l'indemnité s payés.	Période de référence : Du 03/02/2025 au 24/04/2025 Enfant : Mathis Modification Salaire mensualisé brut : 562,50 € Taux horaire brut : 5,00 €	Date début contrat : 03/02/2025 Date fin contrat : 24/04/2025
Comp. de CP A.	Nombre de semaines programmées : <u>45,00 sem</u> Salaire hebdomadaire moyen : <u>150,00 €</u> Montant de l'indemnité de CP au 31/05 de l'année précédente	Du 03/02/2025 au 24/04/2025 175,00 € Ind Comp de l'année : 175,00 € Du au 0,00 € Montant des paiements reçus 0,00 € 0,00 €
éléments.	Nombre de jours ouvrables acquis au 37/05 de rannee 0,00 jrs précédente	Soit une ind. comp. de CP total de : 175,00 €
en haut de la feuille et je CCP qui est calculé matiquement sur le bulletin	En maintien de salaire : Nbre de semaines travaillées (l'année de référence) + Semaines CP acquis : Jours de CP acquis sur les arrêts de travail (maladie) : Jours de CP acquis sur les arrêts de travail (maladie) : Jours de CP acquis sur les arrêts de travail (maladie) : Jours suppl enfant de -15 ans acquis : Jours suppl enfant de -15 ans acquis : Jours suppl Jours fractionnement non pris : Jours suppl Jours fractionnement non pris : Nombre de périodes : 2,4375	Explication : L'AM a travaillé 9,75 semaines sur la période de référence (1er juin au 31 mai) On calcule le nombre de périodes de 4 semaines travaillées et pour chaque période, elle acquiert 2,5 jours ouvrables. On calcule donc un nombre de période avant la prise en compte des cp acquis soit 9,75 / 4 = 2,4375 période(s) Les semaines de cp acquis l'année précédente sont 0 jrs ouvrables / 6 jours par semaine = 0 semaine(s) Si on prend en compte les semaines de cp acquis (soit 0 semaines, soit 0 période(s)) pour le calcul du nombre total o 2,4375 nériode(s) = 0 nériode(s) = 2,4375 nériode(s)
37 38 39 40 42 42 42 42	Jours ouvrables hors enfants - 15 ans : 7,00 jrs Nombre de jours ouvrables acquis : 6,10 jrs soit 7,00 jrs It en maintien de salaire : 175,00 €	On ajoute aussi les jours ouvrables acquis pour enfant de moins de 15 ans et les jours acquis pendant les arrêts de travail (maladie). 2,44 période(s) x 2,5 jours + 0 jour(s) enfant(s) de moins de 15 ans + jrs acquis sur arrêt de travail (0 jour(s)) = 7 jour(Ensuite on fait : [Salaire hebdomadaire moyen (150 €) / 6 jours] x [nombre de jours ouvrables de CP (7 jour(s)) + nombre de jours de 1 coil un mainting de calaire de 175 ourse
201S	Contraction of the second seco	Régularisation Relevé de la Régularisation Ind Comp. de CP A. Incomplète - + :
		Contrat avec Planning 112

7.2 Fin de contrat : l'indemnité de rupture

Faire le point sur l'indemnité du rupture.

Je vais sur la feuille « Indemnité rupture »

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Dans notre exemple, il n'y a pas d'indemnité rupture calculée car la condition d'ancienneté de 9 mois n'est pas respecté. 🔵

Si, il avait eu une indemnité de rupture, elle se serait inscrite automatiquement sur le BS d'avril



Informations complémentaires

Dans cet exemple simplifié, je n'ai pas repris l'ensemble des évènements (Maladie de l'enfant, jours fériés, pose des congés acquis...) pouvant se produire pendant le contrat.

Je vous propose pour les découvrir de vous référer à l'exemple année complète et l'exemple année incomplète.





Apprendre à utiliser l'outil BS 2025 avec un exemple

Exemple 4 : un contrat à durée déterminée

201SD

Informations du contrat

• Employeur :

- M MARTIN Laurent 53 Bd Victor Hugo 75016 Paris
- Numéro pajemploi : Y002155001100

• Salarié :

- Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo 75018 Paris
- Numéro Sécurité sociale : 2 80 03 60 158 855 63
- Date de naissance : 20/03/1980
- Taux prélèvement : 1,2%
- Régime Alsace / Moselle : Non
- Il n'est pas prévue d'accueil la semaine 11 au mois de Mars.

10/0/SP

• Elle ne sera pas inclus dans les heures d'accueil.

• Contrat :

- Nom de l'enfant : Mathis
- Date de début : 10/02/2025 et fin le 18/04/2025
- Soit 9 semaines d'accueil car 1 semaine en mars sans accueil
- Contrat à durée déterminé
- Taux horaires : 5 € brut
- Taux majoration (heures majorées et supplémentaires) : 25%
- Taux majoration heures complémentaires : 10%
- Entretien 4,60 € / jours
- Repas : 3 € et gouter : 1 € fournis par l'AM
- Horaire :
 - Lundi : 08h 17h
 - Mardi : 08h 17h
 - Mercredi : 08h 17h
 - Jeudi : 08h 17h
 - Vendredi : 08h 17h

Quelques remarques :

10/0/Sr

- Vous pouvez seulement saisir des données sur les cellules de cette couleur
 .
- Quelques cellules peuvent apparaître de cette couleur cela signifie qu'elles doivent être absolument complétées pour que les calculs fonctionnent

1 Complétez la feuille « Identification »

Une fois le fichier ouvert, cliquez sur la feuille « Identification »

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant :

- l'employeur (Nom, Prénom...)
- le salarié (Nom, Prénom...)



2 Complétez la feuille « Fiche Info »

Cliquez sur la feuille «Fiche info CDD C.Durée»

Et ensuite dans cette feuille, saisir toutes les informations concernant le contrat :

- la date de fin du CDD
- le planning horaire (Heure Arrivée, Heure départ)
- le nombre de semaine d'accueil
- Taux horaire brut
- Le taux de majoration pour les heures majorées
- le taux de majoration pour les heures complémentaires

Le calcul de la mensualisation est automatique

▲	А	B	C	D	E	J	K	L	М	N	0	P	U	V	w
	MENSUA	ALISATION CDD / Courte Durée / Occasionnel Pour un : CDD avec date de fin DATE d'effe							d'effet :	: 01/02/2025					
2					FO	Syndicat nationa	l FO Assistan	t(e)s Matern	el(e)s ww	w.assistantei	naternelle.in	fo		• •	
3	PLANNING	:			- Ista			Date début :	10/02/2025		Date de fin	18/04/2025			
;				Semaine	Type A					Se	maine Typ				
		Heure	Heure	Heure			Nbre		Heure	Heure	Heure	Heure	Nbre	Nbre	
	Jours	arrivée 1	départ 1	arrivée 2	Heure départ 2	Nbre d'heures	d'heures en	Jours	arrivée 1	départ 1	arrivée 2	départ 2	d'heures	d'heures en	Jours
, 7	Lundi	08:00	17:00			09:00	9,00	Lundi					00:00	0,00	Lundi
3	Mardi	08:00	17:00			09:00	9,00	Mardi					00:00	0,00	Mardi
)	Mercredi	08:00	17:00			09:00	9,00	Mercredi					00:00	0,00	Mercredi
1	Vendredi	08:00	17:00			09:00	9,00	Vendredi					00:00	0,00	Vendredi
2	Samedi					00:00	0,00	Samedi					00:00	0,00	Samedi
3 4	Dimanche				Total beures semai	00:00	0,00 45.00	Dimanche			Total heu	res semaine e	00:00 n centièmes	0,00	Dimanche
5												L .			
6 7	Nombre d'heures : 45,00 hrs Nombre d'heures : 0,00 hrs										L				
8 9				No	mbre de semaines d	l'accueil prévues :	9 sem				Nombre de s	emaines d'acc	ueil prévues :		Г
0 1		[Tota	al annuel heures :	405.00 hrs		[Total ar	nuel heures :	0.00 hrs	Г
2	1														L
4					Total annuel d	le jours d'accueil :	45 jrs				Tota	al annuel de jo	urs d'accueil :	: 0 jrs	Γ
6						1									
7 8		Info	rmations a	innuelles											
9	I.	Nombre de se	emaines d'acc	cueil prévues :	9 sem		T	aux de conver	sion brut/net :	0,7812	01/02/2025	5			
1			Cont	trat en année :	INCOMPLETE										
2 3	Nom	bre de semaiı	nes pour la me	ensualisation :	9						_				
4 5			Taux horaire	brut heures :	5 0000 €	1	Taux ma	joration heur	es majorées :	25,00%] т	aux majoration	heures com	plémentaires :	10,00%
6 7			Taux horair	e net heures	3.9060€	1	Dure	ée du contrat	en semaines	: 10)	CDD / C	Occasionnel :	ICCP en 10%	NON
8			Total a	nnuel heures :	405.00 bre							F	tégularisation	n en fin contrat :	OUI
0			i otar a	inderneures .	405,00 115										
2		Tota	al annuel de jo	ours d'accueil :	45 jrs										
3 4		Info	rmations m	nensuelles]									
5						-									
6		Total r	mensuel de jo	ours d'accueil :	19 jrs										
8		Nom	bre d'heures i	mensualisées :	175,50 hrs										
9 0							Détail Nbre d'hrs me	des calculs : ensualisées =	Heures total	es prévues / N	lbre de sema	ines calendair	es du contrat	X 52 semaines	s / 12 mois
1	Nbre d'hrs mensualisées = 405 hrs / 10 sem X 52 sem / 12 mois														
3															
4 5															
0 7															
8 9															
n	< >	Report	Base	Outils de cor		tification	te des Libellé	Eicho	info Eich	e info Avon	ent 1 Fic	he info CDD	C.Durée	Maladie	· ••• +



3 Réaliser mon bulletin de « Février »

3.0 La saisie du bulletin est décomposée en différentes étapes

Les différentes Etapes 🤇



Etape 1 : Choisir la « Fiche Info »

Etape 2 : Contrôler le planning

Etape 3 : Choix d'utiliser la feuille de présence ou pas

Etape 4 : Remplir le calendrier

Etape 5 : Choix des modalités pour l'indemnité d'entretien

Etape 6 : les autres indemnités, le mode de règlement, la date...





3.2 Etape 1 et Etape 2

<u>Au niveau de l'Etape 1 :</u>

Par défaut, il affiche « Fiche Info ». Pour notre exemple nous devons choisir «Fiche info CDD C.Durée»

Si ce n'est pas le cas, <mark>i</mark>l doit y avoir une erreur de saisie dans la date du contrat sur la feuille « Identification »

En cas d'avenant, l'outil modifiera automatiquement cette cellule.

<u>Au niveau de l'Etape 2 :</u>

Je défini mon type de semaine par rapport au numéro de semaine du calendrier de l'année.

Dans mon exemple je laisse A. Je dois faire cette étape sur chaque mois si nécessaire.



FAM

Contrat CDD 121

3.3 Etape 3

<u>Au niveau de l'Etape 3 :</u>

J'ai le choix de remplir mon calendrier à partir :

- Soit à partir du calendrier sur la feuille du mois (à partir du tableau ci-dessous)
- Soit à partir de la feuille de présence.

Pour notre exemple, nous le ferons à partir du calendrier sur la feuille du mois

Sélectionnez la cellule et cliquez sur la flèche à droite de la cellule pour faire apparaître le menu déroulant.

Nous aborderons dans une autre partie la saisie à partir de la feuille de présence.

-0/S D



FAMI

3.4 Etape 4

Au niveau de l'Etape 4 :

Vous constatez que sur le bulletin dans la partie calendrier le nombre d'heures prévues par jour s'affiche automatiquement.

Ce calendrier ce compose de 4 colonnes :

- Colonne Heures / Libellés : Elle correspond aux heures de présence de l'enfant. Elle permettra à l'outil de déterminer le nombre de jour et le nombre d'heure pour le calcul de l'indemnité d'entretien.
- Colonne HRS comp : Elle correspond aux heures complémentaires faites
- Colonne HRS supp : Elle correspond aux heures majorées faites ponctuellement
- Colonne HRS Effectives : Elle correspond aux heures prévues au contrat payées.

S'il y a un jour férié dans le mois, il sera surligné en violet.



AFAM

3.4 Etape 4 (suite)

Nous allons maintenant prendre en compte pour notre bulletin différents évènements survenus sur le mois de février.

Accueille de l'enfant 1 heure de plus le lundi 17 février et le jeudi 20 février. Dans ce cas, je saisie 1 dans la case AU36 et 1 dans la case AU39 correspondant à la colonne HRS supp. Ici ces heures sont des heures majorées à 25%. (Le nombre d'heures de la semaine est supérieur à 45 hrs). Sur le BS la ligne Heures majorées supplémentaires se complète.

Si le contrat avait prévu des semaines de 40 heures, j'aurai saisi les 2 fois 1 heure dans la colonne HRS comp.

 Le lundi 24 février, la parent garde l'enfant pour le plaisir. La rémunération de l'AM est maintenue donc je vais saisir dans la colonne Heures / Libellés, en me positionnant sur la cellule AZ43. Je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi ABS. Dans la partie calendrier du BS, l'outil notera ABS dans la colonne Heures / Libellés et 9,00hrs dans la colonne Heures Effectives



Au niveau de l'étape 5, nous allons choisir les modalités pour **l'indemnité d'entretien.**

Une fois votre choix fait sur le premier BS de l'année, il se reporte automatiquement sur le suivant.

Sur l'outil voici les différentes possibilités :

- l'indemnité proratisable (Elle varie en fonction du nombre d'heures par jour);
 Elle se compose de trois autres :
 - l'indemnité mini. obligatoire
 - l'indemnité personnalisée 1
 - l'indemnité personnalisée 2
- l'indemnité forfaitaire : possibilité de définir une tranche horaire



Si je souhaite choisir :

- l'indemnité mini. obligatoire :

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant Oui et ensuite je me place sur la cellule CC45, O je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi Indemnité mini. obligatoire



Contrat CDD

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 1:

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures et 0,60€ par heures au dessus de 10 hrs.

Si je fais 9 heures, j'aurai 4,60 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 4,60 € + 0,60€ X 1 = 5,20€

Je me place sur la cellule **BX41**, je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 1**

Dans la cellule CF53, je saisi 4,60 et je me place ensuite sur la cellule CF54, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10

et sur la cellule CF55, je saisi 0,60





Si je souhaite choisir :

- l'indemnité personnalisée 2 :

Exemple :

Je souhaite une indemnité personnalisée de 4,60€ pour 10 heures soit 0,46€ par heures.

Si je fais 9 heures, j'aurai 0,46 x 9 = 4,14 €

Si je fais 11 heures, j'aurai 0,46€ X 11 = 5,06€

Je me place sur la cellule **BX41**, *je* clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant **Oui** et ensuite je me place sur la cellule **CC45**, *je* clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Indemnité Personnalisée 2**

Dans la cellule CF57, je saisi 4,60 et je me place ensuite sur la cellule CF58, je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi 10



Contrat CDD 128

Si je souhaite choisir :

- l'indemnité forfaitaire :

J'ai la possibilité de faire une tranche horaire si je le souhaite.

Exemple :

J'ai un contrat où je n'ai l'enfant que pendant les périodes scolaires le lundi 2 h et le mercredi 10 h

Je souhaite demander le minimum conventionnel pour le lundi et 4,60 € pour les mercredi.

Je me place sur la cellule BX41, je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, je saisi 2. Puis dans la cellule CA57, je saisi 2,65 et enfin dans la cellule CA61, je saisi 4,60





Pour notre contrat, nous avons choisi

- l'indemnité forfaitaire d'un montant de 4,60€

Je me place sur la cellule BX41, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et je choisi dans le menu déroulant *Non* et ensuite je me place sur la cellule BY57, O je saisi 24. Puis dans la cellule CA57, _____ je saisi 4,60

Sur le BS au niveau de l'indemnité d'entretien, le nombre de jours s'est calculé automatiquement.





Au niveau de l'étape 5, nous devons saisir le montant du repas et du gouter.

Pour le repas, je saisi le montant dans la cellule

en BA65 🔵 soit 3

Et pour le gouter, je saisi le montant dans la cellule

en <mark>BA68</mark> 🔵 soit 1

Sur le BS, le nombre de jours s'est calculé automatiquement pour les repas et les gouters. Si vous avez besoin vous pouvez modifier ces informations dans les cellules BA62 et BA65

Si j'ai des indemnités kilométriques, je saisi le nombre de kilomètres dans la cellule H69 et le montant d'un kilomètre dans la cellule K69

La valeur du repas, du gouter et d'un kilomètre se reportera automatiquement sur les bulletins suivants.



3.6 Etape 6

Au niveau de l'étape 6, nous devons saisir :

- Le mode de règlement
 - Je me place sur la cellule F80 et je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi le mode de règlement qui me convient
- Le lieu
 - Je me place sur la cellule F86 et je saisi le lieu si je souhaite modifier celui déjà inscrit
- La date
 - Je me place sur la cellule F87 et je saisi la date si je souhaite modifier celle déjà inscrite

-OIS DE



AFAMI

3.7 Etape 7

Au niveau de l'étape 7, vous devez juste vérifier que votre salaire ne dépasse pas le plafond de pajemploi.



Declaration pajemploi

78

Déclaration pajemploi Feuilles_de_présence_planning Janvier Février

FA

CP Année Incomplète au 31-05 CP Année Complète 🚥 🕂 🕴 🗨



3.8 Imprimer le bulletin et l'aide à la déclaration Pajemploi pour les parents

Vous pouvez maintenant imprimer votre bulletin. Restez sur la feuille de Janvier et allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer ».

Une fois votre bulletin imprimé, allez sur la feuille « Déclaration pajemploi».

Placez vous sur la cellule **B5** , cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant choisissez **FEVRIER** et ensuite allez dans le menu « fichier » et choisissez « Imprimer »

ENFANT : Mathis MOIS (Faites votre choix) JANVIER Période du 10/02/2025 au 28/02/2025 MARS AVBIL ate de paiement MAI JUIN JULE mbre d'heures normales etail du calcul : (877.5 + 0 + 0 - 219.38 - 0 + 0 bre de jours d'activité Détail : Nbre jours d'activité = irs activités mensualisés (20 irs) + irs rajoutés (régul...) (0 jrs) - jrs déduits (20 jrs * (45 hrs / 180 hrs) + 0 Nombre de jours de congés payés OUI vez-vous des heures majorées ou complémentaires à déclarer (3.91€ al horaire net d'une heure normale nbre d'heures mai ou supplémentaires otal (hors indemnités) à déclare 523,64€ idemnités d'entretier 64.40€ 56,00€ idemnités de repai demnités kilométriques - €

Aide à la déclaration auprès de PAJEMPLOI

oulez-vous signaler une fin de contrat



🛛 --- Déclaration pajemploi | Feuilles_de_présence_planning | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | CP Année Incomplète au 31-05 | CP Année Complèt 🚥 🕂 🕂 🗨

NON

4 Réaliser mon bulletin de « Mars »

Pour la réalisation du bulletin des autres mois c'est la même procédure que pour « Février ».

Il faut suivre de nouveau les différentes étapes.

Pour le mois de mars la semaine 11, il était prévus que l'assistante maternelle n'est pas l'enfant. Je met donc SD dans la colonne Heures / Libellés, en me positionnant sur la cellule AZ29 Je fais la même chose pour les autres jours de la semaine 11



5 Réaliser mon bulletin de « Avril » avec la fin du contrat CDD

Le contrat s'arrête le 18/04/2025

Je vais sur la feuille de « Avril » et au niveau de l'étape 1, je me place sur la cellule BZ8, je clique sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant je choisi **OUI** pour préciser le bulletin de juillet sera le dernier du contrat.

De nouvelles cases font alors leur apparition.

Se placer d'abord sur la cellule CE3, \bigcirc je clique sur la flèche de droite et dans le menu déroulant je choisi **Fin de contrat CDD/occa**.

Je me place ensuite sur la cellule CE5, O et je saisi la date de fin de contrat.(18/04/2025)

Je me place sur la cellule CE8, O et je saisi la date de notification de la rupture (18/04/2025).

Je modifie si nécessaire le planning (Etape 2) et le calendrier (Etape 3) (abs, CP, hrs compl...).

Je vais ensuite suivre les consignes de couleur orange.





5.1 Fin de contrat : l'ICCP

Faire le point sur les congés et vérifier l'indemnité compensatrice de congés payés.

Je vais sur la feuille « Ind Comp. de CP A. Complète »

Je vérifie l'ensemble des éléments. 🔵

Je remonte ensuite tout en haut de la feuille et je vois le montant de mon ICCP qui est calculé et qui va être inscrit automatiquement sur le bulletin de « Avril »

En cas de CDD, la prime de précarité rentre dans le calcul de base de l'ICCP. Elle est automatiquement intégrée dans la base des 10%

·UIST





5.2 Fin de contrat : Prime de précarité (CDD)

Faire le point sur la prime de précarité Je vais sur la feuille « Indemnité rupture » Descendre au niveau de la ligne 49

Je vérifie l'ensemble des éléments.

Dans notre exemple toute les données nécessaires aux calculs sont inscrites.

	Α	В	C	D	E	F			н						к				
37	7 Règle de calcul :																		
38																	_		
39	Nom	Monta	nt (taux)	Base	Anciennet					Comme	entaires								
40	1/80è	1	/ 80	Salaire brut	laire brut 9 mois			Indemnité de rupture conventionnelle après le 1er janvier 2022											
41	1/60è	1	/ 60	Salaire brut	9 n	Indemnité	Indemnité de rupture contractuelle												
42		1	/	Salaire brut	9 n	9 mois													
43		1	/	Salaire brut	9 n	9 mois													
44		1	/	Salaire brut	9 n														

Calcul de la prime de précarité en fin de contrat CDD

51	1	Annee en cours			Annee N-1			Anneé N-2					
52		2025			2024		2023						
53	Mois	0	Modif :	Mois	0	Modif	Mois	0	Modif	Mois	0	Modif	Mois
54	He o période	0,00 5		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
55	février-25	670,62€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
5	mars-25	877,50€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
51	avril-25	558,41€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
58	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
59	Hois période	0.0° €		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
60	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
61	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
62	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
63	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
64	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
65	Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors période	0,00€		Hors pér
66													
67	Total annuel :	2 106,53 €		Total annuel :	- €		Total annuel :	- €		Total annuel :	- €		Total ann
68			•										

Ind Comp. de CP A. Incomplète

Montant de salaires reçus pendant la durée du contrat : 2 106,53 € Montant de la prime de précarité (brut) : 210,65 €

Détail du calcul : 2106,53 € X 10/100

Relevé de la Régularisation Régularisation

1201S 🗞 Accessibilité : consultez nos recomn

45 46 47

Ind Comp. de CP A. Comp ete

Indemnité rupture DAide attest pole

5.3 Bulletin d'Avril final

Je retourne sur mon bulletin d'Avril. Je clique sur la feuille de « Avril»

Dans la partie REMUNERATION brut, je constate que la retenue sur salaire se calcule automatiquement par rapport à la date de fin de contrat.

Le montant de l'indemnité compensatrice de congés payés s'affichent automatiquement aussi

10/S DE

La Prime de précarité 10% (CDD) s'affiche automatiquement.

Dans le tableau des congés, les jours restant à prendre sont soldés.



	Commentaires :	Année préc. de 06/23 à 05/24	Année en cours de 06/24 à 05/25
	Nombre de semaines travaillées avant Semaines travaillées ce mois ci :		6,2 2,8
891,04€	Nombre jours acquis : Jours acquis en arrêt de travail (Maladie) Congés supplémentaires : Enf -15 ans	0,00 jrs	5,63 jrs
	Total jours acquis : Congés payés pris précédemment Congés payés pris ce mois :	0,00 jrs	6,00 jrs
	Solde des jours ICCP		6,00 jrs
	Reste à prendre :	0,00 jrs	0,00 jrs
	Congés supplémentaires : Jrs fraction.		





Aides complémentaires

MALOIS D'

1 Utiliser la feuille de présence

Utiliser la feuille de présence pour compléter les informations au niveau du BS.

Sur le mois concerné au niveau de l'étape 3, se placer sur la cellule AR13, vous cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant vous choisissez à partir de l'onglet Feuilles_de_présence

Le calendrier dessous disparait _____ et vous pouvez à présent vous rendre sur la feuille : Feuilles_de_présence.

Votre choix se reporte automatiquement sur les mois suivant jusqu'à un nouveau changement de votre part.



FAMI

1 Utiliser la feuille de présence (suite)

Vous allez ensuite sur la feuille : **Feuilles_de_présence**.

Les horaires prévus au contrat et les horaires réels s'affichent automatiquement.

Vous pouvez modifier les horaires réels en vous déplaçant vers les colonnes BJ, BK...

Par exemple, le 6 janvier 2025, l'heure d'arrivée est de 8h00 et l'heure de départ 18h00. En réalité ce jour là l'enfant est arrivé à 8h10 et est reparti à 17h45.

Vous vous placez donc sur la cellule BJ17, vous saisissez 8:10 et ensuite vous vous placez sur la cellule BK17, vous saisissez 17:45

Du fait de cette modification, l'outil constate un écart o entre les heures prévues et les heures réelles. Par défaut, l'écart n'entraine pas de retenue sur salaire et dans le cas présent une retenue n'est pas nécessaire.

Au niveau de la feuille de présence la modification des horaires est bien prise en compte.



1 Utiliser la feuille de présence (suite)

Nous supposons maintenant que l'assistante maternelle est très malade le mercredi 8 janvier. Elle demande aux parents de venir chercher les enfants à 12H00.

Vous vous placez sur la cellule **BK19**, **O** et vous saisissez **12:00**.

Pour ces heures non effectuées, vous devez faire une retenue sur salaire.

Vous vous placez donc sur la cellule AZ19, et vous cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant vous choisissez **OUI**.

L'assistante maternelle est aussi malade le jeudi 9 janvier. Vous vous dirigez vers la colonne AT (Libellés) et vous vous placez sur la cellule AT20, vous cliquez sur la flèche de droite et dans le menu déroulant, vous choisissez MLAM.

Sur le BS, la retenue sur salaire se calcule et s'affiche automatiquement.

C'est le même principe pour les autres libellés (ABS, MLEF....)



1 Utiliser la feuille de présence (suite)

Nous supposons maintenant que l'assistante maternelle a terminé le 14 et 15 janvier à 19h au lieu de 17h.

Vous vous placez sur la cellule BK25 et BK26 cet vous saisissez 19:00.

Au niveau de la colonne Al pour le 11 et 12 janvier, l'outil a détecté qu'il y avait des heures complémentaires ou majorées

Et donc maintenant, vous devez répartir ces heures en fonction de leur catégorie (heures complémentaires ou majorées)

Vous vous placez donc sur les cellules AO25 et AO26 qui sont en rouge et vous saisissez 2 dans chacune d'elles.

1201SD


1 Utiliser la feuille de présence (suite)

L'assistante maternelle est en congés payés du 20 janvier au 25 janvier.

La pose des congés payés se base sur le même principe que celui abordé dans l'exemple 1 et l'exemple 2 de ce document.

Vous vous dirigez vers la colonne AR et vous vous placez sur la cellule AR31 vous cliquez sur la flèche à droite de la cellule et dans le menu déroulant vous choisissez CP Acq et vous faites la même chose pour les jours suivants.

Enfin vous pouvez bien sûr imprimer cette feuille et la faire signer à votre employeur.

,	▲ W	X Y	A AI	AJ	AK AL	AM	AN	A0	AP	AQ AR	AS A	AT	AU AV	AW	AY	AZ	BB	BD BE	BI
	2 3 S :									Calcul de l d'entretien heures rée	'indemnité par rapport a alles de prése	iux	Avant de présence 1, l'Etape	rempl com 2 et l	lir la feuill ipléter l'E 'Etape 3 d	e de tape du			
e base sur le meme	5		Répartir can	hauraa daga aatra laa haur	Mois :	janv	ier	néconnaire d		Non	Modif : NON		mois corr	espon	ndant				
ans l'exemple 1 et	8 9		Repartir Ces	neures dans entre les neur	es complement	Report da	ins le bulle	tin du mois		an du Ao	-	Modificati	ion manuelle	R	tetenues su	ur salaire			
t.	10 Nbre d'heures	Nbre d'heures en 100è	Hrs compl ou supp en 100è	Commentaires	Jours	Heures / Libellés	HRS Comp	HRS Supp	HRS Effectives	Pose CP	Lib	ellés He Effe	eures Jours	F	Ecart hrs prévues / hrs réelles	Effectuer une retenue sur l'écart	Retenues sur salaire sur la iournée	Heures pour la retenue sur salaire	s
lonne AR et vous vous	12 10:00 13 10:00 14 10:00	10,00 10,00 10.00			mer 01 jeu 02 ven 03	10,00 hrs 10,00 hrs 10,00 hrs			10,00 hrs 10,00 hrs 10,00 hrs				mer 01 jeu 02 ven 03		0,00 0,00	NON NON		0,00 0,00	
🔵 vous cliquez sur la	15 16 17 09:35	9.58			sam 04 dim 05	10.00 bre			10.00 bre				sam 04 dim 05		0.42	NON		0.00	
et dans le menu	18 10:00 19 04:00 20	10,00 4,00			mar 07 mer 08	10,00 hrs 4,00 hrs			10,00 hrs 4,00 hrs MI AM			AM	mar 07 mer 08 jeu 09		0,00 6,00		0111	0,00 6,00	
P Acg et vous faites la	21 10:00 22 23	10,00			ven 10 sam 11 dim 12	10,00 hrs			10,00 hrs		m	2 soli	ven 10 sam 11 dim 12		0,00	NON	001	0,00	
suivants	24 09:00 25 11:00 26 11:00	9,00 11,00	2,00		lun 13 mar 14 mar 15	9,00 hrs 9,00 hrs 9,00 hrs		2,00 hrs	9,00 hrs 9,00 hrs 9,00 hrs	_			lun 13 mar 14 mar 15		0,00	NON NON		0,00	
Survantes.	20 11.00 27 09:00 28 09:00	9,00 9,00	2,00		jeu 16 ven 17	9,00 hrs 9,00 hrs 9,00 hrs		2,00 ms	9,00 hrs 9,00 hrs 9,00 hrs				jeu 16 ven 17		0,00 0,00	NON		0,00	
imprimer cette feuille et	30 31 32				dim 19 lun 20	CP Acq			CP Acq	CP Acq			dim 19 lun 20						
oyeur.	33 34				mer 22 jeu 23	CP Acq CP Acq CP Acq			CP Acq CP Acq CP Acq	CP Acq			mer 22 jeu 23						
	35 36 37	40.00			sam 25 dim 26	CP Acq CP Acq			CP Acq CP Acq	CP Acq			sam 25 dim 26						
~	38 10:00 39 10:00 40 10:00	10,00 10,00 10,00			mar 28 mer 29	10,00 hrs 10,00 hrs 10,00 hrs			10,00 hrs 10,00 hrs 10,00 hrs				mar 28 mer 29		0,00	NON		0,00	
N.A.	41 10:00	10,00 10,00 Fiche	info CDD C.[Durée Maladie	Déclaratio	n pajemploi	Feuil	les_de_pré	10,00 hrs 10.00 hrs sence_planni	ng Janvie	er Févr	ier M	lars Avril	Mai	CP An		••• +	:	
1 Ja			- 8	1.11					1		-								
								. N											
									\sim										
501-								10											
U/C		-			C.,		N												
		-																	
				- Prov															

2 Plusieurs arrivées et départs de l'enfant dans la journée

Il se peut que le temps d'accueil de l'enfant dans la même journée ne soit pas consécutif.

Par défaut sur l'outil, au niveau des fiches infos ou de la feuille de présence il y a possibilité de faire 2 arrivées et 2 départs dans la journée.

En réalité, nous pouvons aller jusqu'à 4. Il suffit de faire apparaître les colonnes qui sont masquées.

Si vous allez sur la feuille **« Fiche Info »,** nous pouvons voir au-dessus des lettres des colonnes le signe + O II suffit de cliquer sur ce signe + pour faire apparaître de nouvelles colonnes et recliquer dessus pour les faire disparaître.

C'est le même principe pour la feuille « Feuilles_de_présence »

Ce cas peut se présenter pour les contrats avec des enfants scolarisés.

B13	-	: X .	f _x						7					
							\frown							
1														
2		-	0		-									
- 4	A	В	C	D	_ E		J	ĸ						
1	N	IENSUA	LISATI	ON		DATE	d'effet :	• 0:	1					
2														
2														
3 P	LANNING	:				rv_	Syndicat nati	ional FO Assis	st					
4					Assist	antes maternelles			-					
5				Semaine Ty	/pe A									
								Nbre						
	Jours	Heure	Heure	Heure	Heure de	épart 2	Nbre	d'heures en						
6		arrivée 1	départ	1 arrivée 2			d'heures	100à						
7	Lundi	08-00	18-00				10-00	10.00	H					
8	Lundi	08:00	18:00				10:00	10,00	H					
9	Mercredi	08:00	18:00				10:00	10,00	H					
10	loudi	08-00	18:00				10:00	10,00	H					
11	Vendredi	08:00	18:00				10:00	10,00	H					
12	Samedi	00.00	10.00				00:00	0.00	H					
13	Dimanche						00:00	0,00	H					
14	Dimanene			Tot	tal heures s	emaine e	n centièmes :	50.00	+					
40	L						in controlling :	00,00	1					
1	101.11	1000	B. 0	111 10	1000									
				1	1									
										2				
A	B	C	D	E	F	G	H		-	K				
- I	MENSUAI	LISATION						DATE	d'effe	0				
									-	*				
ANNING	G :			FO Assistantes maternelles					Syndicat na	tional FO Ass				
				Sema	ine Type /									
	Semaine Type A													
	llours	Hourse	House		llours	\		llaura	Nihan	Nbre				
Jours	Heure	Heure	Heure	Heure départ 2	Heure	Heure	e Heure	Heure	Nbre	Nbre d'heures er				
Jours	Heure arrivée 1	Heure départ 1	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures	Nbre d'heures er 100è				
Jours Lund	Heure arrivée 1 fi 08:00	Heure départ 1 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00	Nbre d'heures er 100è 10,0				
Jours Lunc Marc	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heuro départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00	Nbre d'heures er 100è 10,0 10,0				
Jours Lunc Marc Mercred	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00	Nbre d'heures er 100è 10,0 10,0 10,0				
Jours Lunc Marc Mercrec Jeuc	Heure arrivée 1 fi 08:00 fi 08:00 fi 08:00 fi 08:00 fi 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heura départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00	Nbre d'heures er 100è 10,0 10,0 10,0 10,0 10,0				
Jours Lund Marc Mercred Jeud Vendred Samed	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00 00:00	Nbre d'heures er 100è 10,0 10,0 10,0 10,0 0,0 0,0				
Jours Lunc Marc Mercred Jeuc Vendred Samed Dimanche	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure départ	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00 00:00 00:00	Nbre d'heures er 100è 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 0,00 0,00				
Jours Lunc Marc Mercred Jeuc Vendred Samed Dimanche	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heure	e Heure 3 arrivée 4	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00 00:00 00:00 en centièmes	Nbre d'heures er 100è 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 0,00 0,00 50,000				
Jours Lunc Marc Mercred Jeud Vendred Samed Dimanch	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heuro	e Heure 3 arrivée 4 Total P	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00 00:00 00:00 en centièmes	Nbre d'heures en 100è 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 50,00				
Jours Lunc Marc Mercrec Jeuc Vendrec Samec Dimanch	Heure arrivée 1 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00 di 08:00	Heure départ 1 18:00 18:00 18:00 18:00 18:00	Heure arrivée 2	Heure départ 2	Heure arrivée 3	Heuro départ	e Heure 3 arrivée 4 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 8	Heure départ 4	Nbre d'heures 10:00 10:00 10:00 10:00 10:00 00:00 00:00 en centièmes 45 hrs / sem)	Nbre d'heures en 100è 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 10,00 0,000 50,000				

3 Afficher les Fiches info Avenant 2...

Il est prévu dans l'outil, la possibilité de faire jusqu'à 10 avenants dans l'année.

Pour éviter de compliquer la navigation dans cet outil, ces feuilles ont été masquées.

Si vous souhaitez faire apparaître une feuille (ou onglet) masquée, vous vous placez sur une feuille par exemple **Fiche info** et **O** vous faites un clique sur le bouton droit de la souris et une petite fenêtre s'ouvre.

Vous cliquez sur le mot Afficher \bigcirc et une nouvelle petite fenêtre s'ouvre. Vous choisissez par exemple Fiche info Avenant 2 \bigcirc en cliquant dessus et OK, la feuille s'ajoute aux autres.

Pour masquer des feuilles (ou onglet) c'est la même procédure en choisissant **Masquer** au lieu d' **Afficher**

	1002					
10:00	10,00	Lundi	08:00	1	17:00	
10:00	1 <u>0 00</u>	Mardi	08-00		7:00	
10:00		Insérer			7:00	
10:00					7:00	
10:00	🖽	Supprimer			7:00	
00:00	F7	Renommer				
00:00		Kenominer				
ie en centièmes :	ŧ	<u>D</u> éplacer ou co	pier			Total h
à 45 hrs / sem) :	45,0 🔯	<u>V</u> isualiser le co	de			
eures majorées :	5,0	Ôter la protecti	ion de la <u>f</u> euille			
'accueil prévues :	30 se	<u>C</u> ouleur d'ongl	et	>		Nombre de
à 45 hrs / sem) :	1350,0	<u>Masque</u> r				
ieures majorées :	150,0	Affic <u>h</u> er				
e jours d'accueil :	1	<u>S</u> électionner to	utes les feuille	5		T
		ASAP Utilities		>		
des Libellus	Fiche info	FICTIE INTO AVE	nanti	iche il	ifo CDD	C.Durée
				_		



4 Débuter un contrat en 2025 : Période d'adaptation

Votre contrat débute dans l'année 2025. Le principe de fonctionnement est le même que dans les exemples précédents.

La différence c'est qu'il n'y a pas à reprendre les données de l'année précédente (2024) puisque le contrat commence en 2025 et qu'il y a en plus une période d'adaptation.

ALARIE

D'abord, vous allez remplir la feuille « Identification » et la feuille « Fiche Info » selon les donner de votre nouveau contrat.

Pour la procédure ce référer aux exemples précédemment expliqués.



4 Débuter un contrat en 2025 : Période d'adaptation

Pour notre exemple le contrat débute le **3 février 2025.**

Nous avons déjà complété la feuille « Identification » et « la fiche info ».

Les horaires prévues au contrat sont :

8 h - 17h du Lundi au vendredi en année complète.

Taux horaires **5 € brut**

La période d'adaptation s'étend du **3 février au 11 février 2025.**

Les horaires d'adaptation sont :

1 hrs, le 3 février

2 hrs, le 4 février

5 hrs, le 5 et 6 février

7 hrs, le 7, 10 et le 11 février.

La durée journalière prévue au contrat est déjà affichée



4 Débuter un contrat en 2025 : Période d'adaptation

Nous allons simplement saisir le temps de présence pour chaque jour et l'outil calcul la retenue de salaire automatiquement

Pour cela nous allons compléter la colonne Heures/Libellés

Nous saisissons dans la cellule AZ22 pour le 3 février 1, dans la cellule AZ23 pour le 4 février 2, dans la cellule AZ24 pour le 5 février 5, AZ25 pour le 6 février **5** et ainsi de suite pour les autres jours \frown

Les heures à retirer s'affichent automatiquement et la retenue sur salaire s'inscrit dans la partie rémunération brute 🦳



J'ouvre le fichier du simulateur **BS complet** 2024 et le nouveau fichier du simulateur **BS** complet 2025

Je vais dans le fichier du simulateur BS complet 2024

Je sélectionne la feuille « **Report** » 🤍

A la question « <u>Quel sera l'année de votre</u> prochain fichier bulletin de salaires ? » de choisis **2025**

10/0/ST



Je sélectionne les cellules de **B8 à B42 ou** plus (

et je fais un clique droit sur la souris.

Une fenêtre s'ouvre et je choisis Copier



Je vais directement sur le fichier **BS complet** 2025.

Je vais sur la feuille « Report ».

Je me place sur la cellule **D8**

Je fais un clique droit et une fenêtre s'ouvre et je choisis « Collage spécial ».



Après avoir choisis « Collage spécial », une autre fenêtre apparaît et je choisis dessus et je fais **OK** « Valeurs »

Si vous utilisez Libre Office au niveau de la fenêtre « collage spécial », il faut cocher « Texte », « nombre », « date et heure » ou utiliser le bouton « Valeur uniquement » (cela dépend de la version).



Normalement, si vous avez fait correctement la manipulation les données de l'année précédente se sont recopiées (Nom, adresse...)

Quelle sera l'année de votre prochair	n fichier bulletin de sa	laires ? :	2026				
	Données à COPIER		COLLER / a uonnées pro- ancien fichier ci-d	mant de votre essu is	Méthode pour fa report : (sur Exce - Sur le fichier d'o	ire un I) prigine	Méthode pour faire un report : (sur Libre Office) - Sur le fichier d'origine
Nom et prénom EMPLOYEUR Adresse rue EMPLOYEUR Adresse rue EMPLOYEUR Adresse ville EMPLOYEUR Adresse ville EMPLOYEUR N° Pajemploi de Nom de l'enfant Date début contrat Nom et prénom SALARIE Adresse rue SALARIE Adresse ville SALARIE Adresse ville SALARIE Adresse ville SALARIE Adresse ville SALARIE Adresse ville SALARIE Taux de prélèvement à la source Régime Sécurité Sociale Alsace Moselle Taux de prélèvement à la source Régime Sécurité Sociale Alsace Moselle Congés pris payés précédemment (année précédentes) Congés pris payés précédemment (année précédentes) Congés pris payés précédemment (année précédentes) Congés supplémentaires Jrs fraction Congés supplémentaires Jrs fraction Congès supplémentaires Jrs fraction Report du solde du relievé des avances Report heures de la dernière semaine Report heures te la dernière semaine Report heures te la dernière semaine Report heures prévues de la dernière semaine Report heures to a Jolos an récet Faire apparaitre sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié Faire apparaite sur le bs la date de naissance du salarié	M MARTIN Laurent 53 Bd Victor Hugo PARIS Y002155001100 Le Puy-en-Velay Mathis 01/09/2022 Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo PARIS 2 80 03 60 158 855 63 Assistante Maternelle 1,20 % NON 8,35 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		M ARTIN Laurent J Bd Victor Hugo PS016 PARIS Y002155001100 Le Puy-en-Velay Mathis 0109/2022 Mme Dupont Marie 56 Bd Victor Hugo 75018 PARIS 2 80 03 60 158 855 63 Assistante Maternelle 1,20 % NON 11,78 7 23 0 2 2 VON	1256.39 30 283.97 0 1 2010311 0 1.0 7 2010311 0 1.0 7 0	sélectionnez l'ani votre prochain fii bulletin (Si vous s juste faire un rep une nouvelle ver- choisir l'année ac c'est pour l'année choisir l'année su - Sur le fichier d'o sélectionnez tout rose et faites clic la souris et sélect "Copier" - Allez ensuite su nouveau fichier e vous sur la celluk clic droit sur la so sélectionnez "Col spéciale" et vous l'icone "Valeur"	née de chier souhaitez wort pour sion tuelle, si e suivante iivante). origine, t le cadre droit sur tionnez r votre t placez e D8 puis buris et llage choisissez	sélectionnez l'année de votre prochain fichier bulletin (SI vous souhaitez juste faire un report pour une nouvelle version choisir l'année actuelle, si c'est pour l'année suivante choisir l'année suivante). - Sur le fichier d'origine, sélectionnez tout le cadre rose et faites clic droit sur la souris et sélectionnez "Copier" - Allez ensuite sur votre nouveau fichier et placez vous sur la cellule D8 puis clic droit sur la souris et sélectionnez "Collage spéciale" et choisir de nouveau "Collage spéciales". Une nouvelle fenêtre s'ouvre et cocher "texte" "nombre" "Date" puis OK
Jours CP acquis pendant arrêt maladie (année précédente): > Mode d'utilisation Report Base	0 Outils de conversions	L dentification	Liste des	Fiche info Fich	e info Avenant 1	iche info CDD	<mark></mark> + .:

Année : 202

Fichier Année 2025

Nous allons maintenant nous occuper des informations qui sont sur la feuille « Base »

Je retourne sur mon simulateur **BS complet 2024**. Je me place sur la feuille « **Base** »

Je sélectionne les lignes 5 à 16 ou plus ,si j'ai d'autres lignes pour les autres années, je les sélectionne aussi.

Ensuite, je fais un clique droit sur la souris.

Une fenêtre s'ouvre et je choisis Copier

	4	A	B	С	D		E	F	G	H		J
	I Si	date de	début de votre contrat est ar			0/ 000 5	n valeur, au-de	ssous des lignes color	ées, toutes les lignes d	e la feuille "Base" de l	'année précédente.	
	An An	nnée : 202	24		A A Le ·	% 000 🖽						
	3			G I = <	≫ <u>A</u> ~ <u>H</u> ~	50 .00 🞸						
		Date	Salaire brut base CP10%	montant	Lompl/solde UP	DIUL ANP ITA	v avant (mois)	ANP tray avant (sem)	ANP tray maint (mois)	ANP tray maint (sem)	AN cours tray avant (mois)	AN cours tray avant (
		/01/2024	867 93 €	-			8.5	34	0	0	7	
		/02/2024	1 064 60 €	Rechercher da	ns les menus		8.5	34	0	ů	7 78	
		/03/2024	1 064 60 €				8.5	34	0	ů O	8 78	
		04/2024	1 064,60 €	👗 Couper			8,5	34	0	0	0,70	
		05/2024	1 064 60 6				0,5	24	0	0	10.79	
		00/2024	1 004,00 €	L <u>Copier</u>			14 70	52 00	0	0	10,70	
		06/2024	1 004,00 €				11,70	53,05	0	0	0	
		J1/2024	1 058,35 €	LU Options	ae conage :		11,78	53,65	U	U	1	
	2 01	18/2024	1 105,22 €	r n n n n n n n n n n n n n n n n n n n			11,78	53,65	U	0	2	
	3 01	9/2024	1 070,85 €				11,78	53,65	0	0	3	
	4 01	0/2024	1 070,85 €	Collage s	nécial		11,78	53,65	0	0	4	
	5 01	1/2024	1 087,03 €		peciaini		11,78	53,65	0	0	5	
	<u>6</u> 01	2/2024	1 070,85 €				11,78	53,65	0	0	6	
	7 01	1.)1/2023	0				0	0	0	0	0	
11	8 01	1.)2/2023	0	Supprime	er		0	0	0	0	0	
	9 01	1.)3/2023	0				0	0	0	0	0,1	
2	0 01	1)4/2023	562,5				0	0	0	0	0,16	
2	1 01	1)5/2023	562,5	P. Frances d			0	0	0	0	0,66	
2	2 01	1 06/2023	562,5	Poimar d	ecenuie	1	1,66	7,2	0	0	0	
2	3 01	07/2023	562,5	Hauteur	de liane		1,66	7,2	0	0	1	
2	4 01	08/2023	562.5				1.66	7.2	0	0	2	
2	5 01	09/2023	562,5	Masquer			1,66	7,2	0	0	3	
1	6 0	/10/2023	562.5				1.66	7.2	0	0	4	
	7 0	/11/2023	562.5	Afficher			1 66	7.2	0	0	5	
	8 0	/12/2023	562.5	ACAD LH-	tat		1.66	7.2	0	0	6	
	9		,-	ASAP ULI	nues		.,				-	
	0											
	1											
	<u> </u>											
	3											
	4											
	5											
-	<u>c</u>											
	7											
	0											
	0											
	9											
	/	\	Manda all stillestics		Outile of		dentificanting 1	Charles the Unemperiod	Fisher info			
			Wode d utilisation	eport ise	Outils c i con	versions 1	dentification	Liste des Libelles	Fiche into Fiche info	Avenant I Fiche I		
								100 A				

S DE LA

Je vais directement sur le fichier **BS complet** 2025.

Je vais sur la feuille « **Base** ».

Je me place sur la cellule A17 🔵

Je fais un clique droit et une fenêtre s'ouvre et je choisis « Collage spécial ».

	A B C Si date de début de votre contrat est antérieure	D à cette année, vous devez c	E oller en valeur, au-des	sous des lignes coloré	G es, toutes les lignes de la feu	H iille "Base" de l'année p	écédente.	J
	Date Salaire brut base CP10% monta	nt Compl/solde CP brut	ANP tray avant (mois)	ΔNP tray avant (sem)	ANP tray maint (mois) ANP tr	ray maint (sem) AN cour	s trav avant (mois) AN	cours tray avant
5	01/01/2025 - €		2,945	11,78 11,78			1,75 1 75	cours aut avail
0 7	01/02/2025 - € 01/03/2025 - €	0 0	2,945	11,78	0	0	1,75	
8 9	01/ Rechercher dans les menus	0	2,945 2,945	11,78 11,78	0	0 0	1,75 1,75	
<u>10</u>	01/ 01/ 🔏 Couger	120,68	1,75 1.75	8,35 8,35	0	0	0	
mnlot 😰	01/	0	1,75	8,35	0	0	0	
13	01/	0	1,75	0,35 8,35	0	0	0	
15		0	1,75 1,75	8,35 8,35	0	0 0	0	
17	Collage spécial	>						
19	Recherche inte <u>l</u> ligente							
20	Insérer les c <u>e</u> llules copiées							
22	<u>S</u> upprimer							
24	E <u>f</u> facer le contenu							
26	analyse rapide							
27	Filtr <u>e</u> r	>						
29 30	Trier	>						
31	Detenir des données à partir d'un tableau ou	d'une plage						
33	For <u>m</u> at de cellule							
34 35	Liste dér <u>o</u> ulante de choix							
<u>36</u> 37	Définir un nom							
38	ି L <u>i</u> en							
40	Ouvrir le lien hypertexte			11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1				_
	ASAP Utilities	s de conv. "sioi	ns Identification	Liste des Libelles	Fiche Info Avena	ant I Fiche Info CDD		
				$\sim \sim$				
\cap	Eiz	chior /	Annć	~ 20	12Σ			
			711116					
	F	A 1	21					
· · · · ·		171						
		- 1 · · ·						

Si vous utilisez Libre Office au niveau de la fenêtre « collage spécial », il faut cocher « Texte », « nombre », « date et heure » ou utiliser le bouton « Valeur uniquement » (cela dépend de la version).

State de debut de votre contrat est anterieure a cette année, vous devez coller en valeur, au-dessous des lignes colorees, toutes les lignes de la feuille "Base" de l'année precedente. Année : 2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 Di/0/1/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/1/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/1/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/0/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 1,75 01/0/2025 - € 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 01/0/202	AN co
Année : 2025 Salaire brut base CP10% montant Compl/solde CP brut ANP trav avant (mois) ANP trav maint (sem) ANP trav maint (sem) ANP trav maint (sem) AN cours trav avant (mois) 01/01/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/03/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/04/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 0 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 0 01/06/2025 - € 0 0 1,75 8,35 0 0 0 01/06/2025 - □ Iout Tout, avec le thème source 1	AN co
Date 01/01/2025 Salaire brut base CP10% montant Compl/solde CP brut ANP trav avant (mois) ANP trav maint	AN coi
Date Salaire brut base CP10% montant Compl/solde CP brut ANP trav avant (mois) ANP trav maint (mois) <td>AN co</td>	AN co
01/01/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 0 01/08/2025 - € 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 01/10/2025 I out - Tout sauf la bordurg - Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0	
01/10/2/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 1,75 8,35 0 0 0 01/07/2025 - € 0 Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 01/01/20205 - € - Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 0 <t< th=""><th></th></t<>	
01/02/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/03/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/03/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 0 01/07/2025 - € 0 0 2,945 1,75 8,35 0 0 0 0 01/09/2025 - □ - □ - □ 1,75 8,35 0	
01/03/2025 - € 0 0 2/945 11,78 0 0 1,75 01/04/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 01/06/2025 - € 0 0 2,945 1,75 8,35 0 0 0 01/08/2025 - € - € 0 1,75 8,35 0 0 0 0 01/09/2025 - € - Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 01/10/2025 - € - Largeurs de colonnes 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 - € - E - € - € - € - € - € - € 0 - €	
01/04/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 0 01/05/2025 - € 0 0 2,945 1,75 8,35 0 0 0 01/06/2025 - € - Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 01/07/2025 - Fourt - Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 01/01/2025 - E - Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0	
01/05/2025 - € 0 0 2,945 11,78 0 0 1,75 01/06/2025 Collage spécial ? × 1,75 8,35 0 0 0 01/06/2025 Collage spécial ? × 1,75 8,35 0 0 0 01/07/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 0 01/07/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 0 01/07/2025 Iout O tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 01/11/2025 Iout O tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 01/11/2025 Iout O tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 Iout O tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 Iout O tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 Iouture O tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 <th></th>	
0 01/06/2025 Collage spécial ? × 1,75 8,35 0 0 0 0 1/07/2026 College spécial ? × 1,75 8,35 0 0 0 0 1/07/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/09/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/10/2025 I out O Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 1/10/2025 O Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 1/12/2025 O Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 1/12/2025 O Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 1/12/2025 O Engeurs Largeurs de colonnes 1,75 8,35 0 0 0 0 1/12/2025 Commentaires Valeurs et formats des nombres 1,75 8,35 0 0 0 0 Commentaires Valeurs et formats des nombres Image: Commentaires Image: Commentaires Image:	
01/07/2025 Collage special 1 7/5 8,35 0 0 0 01/08/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 01/10/2025 Image special 0 0 0 0 0 01/11/2025 Image special 0 0 0 0 0 0 01/11/2025 Image special 0 1,75 8,35 0 0 0 0 01/11/2025 Image special 0 1,75 8,35 0 0 0 0 01/11/2025 Image special 0 1,75 8,35 0 0 0 0 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 0 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 0 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 0 0 0 1,75 8,35 0 0 0 0 0 0 0 0 <t< td=""><td></td></t<>	
2 01/08/2025 Coller 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/09/2025 Iout Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/10/2025 Iout Tout, surd la bordure 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/11/2025 Iout Tout, surd la bordure 1,75 8,35 0 0 0 0 0 1/12/2025 Image: surd e colonnes 1,75 8,35 0 <td< td=""><td></td></td<>	
01/09/2025 1,75 8,35 0 0 0 01/10/2025 10t 0 Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 01/11/2025 Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 01/11/2025 Tout, avec le thème source 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 Valeurs Largeurs de colonnes 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 Formules et formats des nombres 1,75 8,35 0 0 0 0 Commentaires Valeurs et formats des nombres 1,75 8,35 0 0 0 0 Commentaires Valeurs et formats des nombres 1 1 1 1 0 Commentaires Valeurs et formats des nombres 1 1 1 1	
01/10/2025 0 Iout 0 Iout 0 Iout avec le tigene source 1,75 8,35 0 0 0 01/11/2025 0 Tout sauf la bordurg 1,75 8,35 0 0 0 0 01/11/2025 0 Valeurs 0 Largeurs de colonnes 1,75 8,35 0 0 0 0 01/12/2025 0 Valeurs 0 Largeurs de colonnes 1,75 8,35 0 0 0 0 Lorgeurs 0 Formules et formats des nombres 1,75 8,35 0 0 0 0 0 Commentaires 0 Valeurs et formats des nombres 0 0 0 0 0 0 0 Commentaires 0 Valeurs et formats des nombres 0 0 0 0 0 0 0 Largeurs de colonnes 0 Toutes les mises en forme congitionnelles de fusion 0<	
01/11/2025 O Tout sauf la bordure 1,75 8,35 0 0 0 01/12/2025 Image: Second S	
01/12/2025 Valeurs Commentaires Validation Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion Intervalue de fusion 	
0 0 <td></td>	
Image: Second	
Validation O Toutes les mises en forme conditionnelles de fusion	
Validation O Toutes les mises en forme con <u>d</u> itionnelles de fusion	
Opération	
Augune Multiplication	
Aiouter O Division	
binds non comprise in transgose	
Coller avec liaison OK Annuler	
< > Mode d'utilisation Report Base Outils de conversions Identification Liste des Libellés Fiche info Fiche info Avenant 1 Fiche info CDD C.[••• + : 4	

Normalement, si vous avez fait correctement la manipulation les données de l'année précédente se sont recopiées

Vous pouvez maintenant poursuive le remplissage de votre simulateur **BS complet 2025** (Fiche info...)

En cas de difficulté n'hésitez pas à envoyer un mail à **fo.outils@gmail.com**

2015

	A							H		
1	Si date de	début de votre contrat est	antérieure à cett	te année, vous devez c	oller en valeur, au-de	ssous des lignes color	ées, toutes les lignes d	e la feuille "Base" de	l'année précédente.	
2	Année : 202	25								
3										
4	Date	Salaire brut base CP10%	montant	Compl/solde CP brut	ANP trav avant (mois)	ANP trav avant (sem)	ANP trav maint (mois)	ANP trav maint (sem)	AN cours trav avant (mois)	AN cours trav
5	01/01/2025	- €	0	0	2,945	11,78	C) () 1,75	
6	01/02/2025	- €	0	0	2,945	11,78	C) () 1,75	
7	01/03/2025	- €	0	0	2,945	11,78	C) () 1,75	
8	01/04/2025	- €	0	0	2,945	11,78	C) () 1,75	
9	01/05/2025	- €	0	0	2,945	11,78	C) () 1,75	
10	01/06/2025	- €	0	873,47	1,75	8,35	C) () 0	
11	01/07/2025	- €	0	0	1,75	8,35	C) () 0	
12	01/08/2025	- €	0	0	1,75	8,35	C) () 0	
13	01/09/2025	- €	0	0	1,75	8,35	C) () 0	
14	01/10/2025	- €	0	0	1,75	8,35	C) () 0	
15	01/11/2025	- €	0	0	1,75	8,35	C) () 0	
16	01/12/2025	- €	0	0	1 75	0.35	C	() 0	
17	01/01/2024	867,93	0	U	8,5	34	u	() 7	
18	01/02/2024	1064,6		0	8,5	34	C		7,78	
19	01/03/2024	1064.6	0	0	8,5	34	C	(8,78	
20	01/04/2024		0	0	8,5	34	C	() 78	
21	01/05/2024	1064,6	0	0	8,5	34	C	(10,78	
22	01/06/2024	1064,6	0	0	11,78	53,65	C	() 0	
23	01/07/2004	1058,35	0	0	11,78	53,65	C	() 1	
24	01/2024	1105,22	0	0	11,78	53,65	C	() 2	
25	J1/09/2024	1070,85	0	0	11,78	53,65	C	() 3	
2	01/10/2024	1070,85	0	0	11,78	53,65	C	() 4	
27	01/11/2024	1087,03	0	0	11,78	53,65	C	() 5	
28	01/12/2024	1070,85	0	0	11,78	53,65	0	() 6	
29	01/01/2023	0	0	0	0	0	C	(0 0	
30	1/02/2023	0	0	0	0	0	C	(0 0	
31	01/23/2023	0	0	0	0	0	0	(0,1	
32	01/04/2003	562,5	0	0	0	0	0	(0,16	
33	01/05/2023	562,5	0	0	0	0	C	(0,66	
34	01/06/2023	562,5	0	275	1,66	7,2	C	(0 0	
35	01/07/2023	562,5	0	0	1,66	7,2	0	(
36	01/08/2023	502,5	0	0	1,66	7,2	0	(2	
37	01/09/2023	562,5	0	0	1,66	7,2	C	(3	
38	01/10/2023	562,5	U	0	1,66	7,2	0		4	
39	01/11/2023	562,5	0	1	1,66	7,2		(5	
*	/ \	Made all all and	Dennet Bara		and I have the set	The second second second	Einheiden Einfeld für			
		Mode d utilisation	Report Dase	Outils de conversio	ns dentification	Liste des Libelles	Fiche info	o Avenant 1 Fiche		

J'ouvre le fichier du simulateur **BS complet** 2024 et le nouveau fichier du simulateur **BS** complet 2025

Je vais dans le fichier du simulateur BS complet 2024

Je sélectionne la feuille « **Report** » 🤇

A la question « <u>Quel sera l'année de votre</u> prochain fichier bulletin de salaires ? » de choisis **2025**



Je sélectionne les cellules de **B8 à B42 ou** plus (

et je fais un clique droit sur la souris.

Une fenêtre s'ouvre et je choisis Copier



Je vais directement sur le fichier **BS complet** 2025.

Je vais sur la feuille « Report ».

Je me place sur la cellule **D8**

Je fais un clique droit et une fenêtre s'ouvre et je choisis « Collage spécial ».



Après avoir choisis « Collage spécial », une autre fenêtre apparaît et je choisis dessus « Valeurs » et je fais **OK**

Si vous utilisez Libre Office au niveau de la fenêtre « collage spécial », il faut cocher « Texte », « nombre », « date et heure » ou utiliser le bouton « Valeur uniquement » (cela dépend de la version).



Normalement, si vous avez fait correctement la manipulation les données de l'année précédente se sont recopiées (Nom, adresse...)



🔔 Identification 🖉 Liste des Libellés 🚔 Fiche info 🚔 Fiche info Avenant 1 斗 Fiche info CDD C.Durée 斗 Maladie Report

Nous allons maintenant nous occuper des informations qui sont sur la feuille « Base »

Je retourne sur mon simulateur **BS complet 2024**. Je me place sur la feuille « **Base** »

Je sélectionne les lignes 5 à 16 ou plus ,si j'ai d'autres lignes pour les autres années, je les sélectionne aussi.

Ensuite, je fais un clique droit sur la souris.

Une fenêtre s'ouvre et je choisis Copier 🤇

Date	Salaire brut base CP10%	montant	Compl/solde CP bru	t ANP tray avant (mois)	ANP tray avant (sem)	ANP tray maint (mois)	ANP tray maint (sem)	AN cours tray avant (mois)	AN cours tray ayant (s
01/01/202		montant	€ -	E 8.50	34.00		ANT trav manic (sem)	7.00	All Cours day availings
01/02/202	4 A APRI	Ctrl+X	€ -	€ 8.50	34.00	- O) () 7.78	
)1/03/202	4 Copier	Ctrl+C	€ -	€ 8,50	34,00	0) (8,78	
1/04/202		Ctrl+V	€ -	€ 8,50	34,00	0	(9,78	
1/05/202	4 🙆 Callana an ésial	Curre	€ -	€ 8,50	34,00	0	() 10,78	
1/06/202	4 Conage special	· · ·	€ -	€ 11,78	53,65	0	() 0	
(1/07/202	4 Liste de sélection	Alt+Bas	€ -	€ 11,78	53,65	0	() 1,00	
(1/08/202	4 Gérer les noms		€ -	E 11,78	53,65	0	(2,00	
09/202	4		€ - '	E 11,78	53,65	0		3,00	
0 /10/202	Fusionner les cellules		E -	E 11,/0	53,05	0		4,00	
0 /12/202	🖌 🧉 Cloner le forma <u>t</u> age			E 11,70	53,65	0		5,00	
(1/01/202	3 Styles	•	0	0 0	0	0		0,00	
(1/02/202	23	Chill Albert	0	0 0	0	0	(0	
(1/03/202	23 - inserer un commentaire	CIII+AII+C	0	0 0	0	0	(0,1	
(1/04/202	23 562,5		0	0 0	0	0	(0,16	
(1/05/202	23 562,5		0	0 0	0	0	(0,66	
(1/06/202	23 562,5		0 27	5 1,66	7,2	0	() 0	
1/07/202	23 562,5		0	0 1,66	7,2	0	() 1	
1/08/202	23 562,5		0	0 1,66	7,2	0	(2	
1/09/202	23 562,5		0	0 1,66	1,2	0	(3	
1/10/202	23 562,5		0	0 1,66	1,2	0		4	
1/17/20/	23 502,5		0	0 1,00	7.2	0			
01/12/202	23 302,3		U	0 1,00	1,2	U	l l	0	

S DE LA

Je vais directement sur le fichier **BS complet 2025**.

Je vais sur la feuille « **Base** ».

Je me place sur la cellule A17 🔵

Je fais un clique droit et une fenêtre s'ouvre et je choisis « **Collage spécial** ».

			U	U U		U	_ E	F	G	н		J
1	Si date o	de dél	but de votre contrat est a	ntérieure à	cette a	année, vous devez coll	er en valeur, au-dessous	des lignes colorées, to	utes les lignes de la feu	ille "Base" de l'année p	récédente.	
2	Année :	2025										
3												
4	Date	9	Salaire brut base CP10%	monta	int	Compl/solde CP brut	ANP trav avant (mois)	ANP trav avant (sem)	ANP trav maint (mois)	ANP trav maint (sem)	AN cours trav avant (mois)	AN cours trav avant (sem)
5	01/01/20)25	- €		- €	- €	2,95	11,78	Ó) i	1,75	7,00
6	01/02/20)25	- €		- €	- €	2.95	11,78	C) () 1,75	7,00
7	01/03/20)25	- €		- €	- €	2,95	11,78	C) () 1,75	7,00
8	01/04/20)25	- €		- €	- €	2.95	11.78	C) () 1.75	7.00
9	01/05/20)25	- €		- €	- €	2.95	11 78	0) () 175	7 00
10	01/06/20)25	- €		- €	120 68 €	1 75	8 35	C) () 0	0
11	01/07/20)25	- €		- €	- €	1,75	8 35	c) () 0.00	0.00
12	01/08/20	125	- €		- €	- €	1 75	8 35) (0.00	0.00
13	01/09/20	125	- €		- €	- €	1 75	8 35)	0.00	0.00
14	01/10/20	125	- €		- €	- €	1 75	8.35	Ő	, , ,	0.00	0.00
15	01/11/20	125			. ē	. 6	1 75	8 35	0		0,00	0.00
10	1111/12/20				- ē		1,75	8 35	0		0,00	0,00
17				_			1,10	6,00				0,00
		-00	Couper	Ctrl+X								
19		R	Conier	Ctrl+C								
20			copici	Curre -								
21			- <u></u>	Ctrl+V								
22			Collage spécial	→ → I	🗐 Te	exte <u>n</u> on formaté Ctrl+Alt+	-Maj+V					
23			Listo	Alt+Rac	fa Te	exte						
24			Eiste de selection	Alt+bas								
25			Validation de données		1 <u>N</u>	ombre						
26	-		Gérer les noms		💼 Ee	ormule						
27				C 1	ф т.							
28			inserer	Ctri++		Iditso						
29	-	- 5	Supprimer	Ctrl+-	C 🖸	Collage spécial Ctrl+	-Maj+V					
30		X	Effacer le contenu	Ret.Arr								
31		4	-									
32		2	Cloner le formatage									
33		A	Effacer le formatage direct	Ctrl+M								
3/			Styles	H								
35												
26			Insérer un commentaire Ct	rl+Alt+C								
27	-		Sparkliner									
20	-		oparkines	· · ·								
20	-	E	Formater des cellules	Ctrl+1								
39	-	-	-									
40	-	-		-								
41	_											
<			0				0		0	0	0	
		+	💾 Mode d'utilisation	💾 Report		Base de c	onversions 💾 Identific	ation 🛛 💾 Liste des Lib	ellés 🛗 Fiche info	Fiche info Avenant 1	Fiche info CDD C.Durée	💾 Maladie 🛛 💾 Déclaratio
-										I T I I		

Fichier Année 2025

Après avoir choisis « Collage spécial », une autre fenêtre apparaît et je choisis dessus « Valeurs » et je fais **OK**

Si vous utilisez Libre Office au niveau de la fenêtre « collage spécial », il faut cocher « Texte », « nombre », « date et heure » ou utiliser le bouton « Valeur uniquement » (cela dépend de la version).

	A	В	C	D	E	F	G	H	I	J
	1 Si date 2 Année	e de début de votre contrat est : 2025	antérieure à cette	année, vous devez colle	er en valeur, au-dessous	des lignes colorées, to	utes les lignes de la fei	uille "Base" de l'année p	récédente.	
	3 4 Det	to Salairo brut base CD400/	montact	Compl/soldo CB brut	AND trav avant (moio)	AND trav avant (com)	AND tray maint (mois)	AND tray maint (acm)	AN course trav avant (moio)	AN cours tray avant (com)
	5 01/01/	2025 -	€ - 4	E - €	ANP trav avait (mois) 2,95	ANP trav availt (selli) 11,78	ANF trav maint (mois)	0 () 1,75	7,00
	6 01/02/ 7 01/03/	2025	€ - !	€ -€ € -€	2,95	11,78 11,78		0 () 1,75) 1,75	7,00
	8 01/04/	2025 -	€ -	€	Collage spécial			×	1,75	7,00
	10 01/06/	2025	€ -	ະ - € € 120,68€	Préréglages	Coller	Options) (1,75) (1	0
	11 01/07/ 12 01/08/	2025	€ - •	€ -€ F -€	212	Tout	Comm	e lien	0,00	0,00
ge spécial », une	13 01/09/	2025	ē - 1	-€	Valeurs uniqu	ment Nomb	res 🗌 Transp	oser	0,00	0,00
o choisis dossus	14 01/10/ 15 01/11/	2025 - 202	€ -	t -€ € -€		✓ lexte ✓ Date 8	Lignore	ries cellules vides	0,00	0,00
e choisis dessus	16 01/12/	2025 -	€ - •	€ -€	212	Valeurs uniquement orma	ts Operations	e (0,00	0,00
fais OK	18				Valeurs & Fo	mats Comm	entaires O Ajoute	er		
	19 20					Objets	O Soustra O Multip	aire		
-	21				Formats seule	ment Déplacer le	O Diviser	-		
	23					Ne par	déplacer			
	24 25				-	○ Vers le	bas			
e au niveau de la	26				Transposer	out	le .			
il faut cachar	28				Exécuter imméd	iatement				
, il laut cochei	30				Aide		OK	Annuler		
date et heure » ou	31 32									
uniquement »	33									
uniquement »	35									
n).	36 37									
	38									
	40									
S. 10	41 <									
		Mode d'utilisation	🔒 Report	Base 🚨 Outils de ce	onversions 🔒 Identific	ation 🛛 🔒 Liste des Libe	ellés 🔒 Fiche info	🔒 Fiche info Avenant 1	🔒 Fiche info CDD C.Durée	🔒 Maladie 🛛 🔒 Déclaration
			- 62	111						
						11				
10			— •	1.1	Δ	1 -				
5/11				chiel	r Anr		1175			
				CITC			-025			
		n			s pro s					
	Sec. C.	1.11-								

Normalement, si vous avez fait correctement la manipulation les données de l'année précédente se sont recopiées

Vous pouvez maintenant poursuive le remplissage de votre simulateur **BS complet 2025** (Fiche info...)

En cas de difficulté n'hésitez pas à envoyer un mail à **fo.outils@gmail.com**

201s

1	Si date de d	lébut de votre contrat est ar	térieure à cette a	année, vous devez colle	r en valeur, au-dessous	des lignes colorées, to	utes les lignes de la feu	ille "Base" de l'année p	récédente.	
2	Année : 202	5								
3										
4	Date	Salaire brut base CP10%	montant	Compl/solde CP brut	ANP trav avant (mois)	ANP trav avant (sem)	ANP trav maint (mois)	ANP trav maint (sem)	AN cours trav avant (mois)	AN cou
5	01/01/2025	- €	- €	- €	2,95	11,78	() 0	1,75	
6	01/02/2025	- €	- €	- €	2,95	11,78	0) 0	1,75	
7	01/03/2025	- €	- €	- €	2,95	11,78	() 0	1,75	
8	01/04/2025	- €	- €	- €	2,95	11,78	() 0	1,75	
9	01/05/2025	- €	- €	- €	2,95	11,78	() 0	1,75	
10	01/06/2025	- €	- €	873,47 €	1,75	8,35	0) 0	0	
11	01/07/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	() 0	0,00	
12	01/08/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	() 0	0,00	
13	01/09/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	() 0	0,00	
14	01/10/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	0) 0	0,00	
15	01/11/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	() 0	0,00	
16	01/12/2025	- €	- €	- €	1,75	8,35	() 0	0,00	
17	01/01/2024	867,93	C	0 0	0.5	24	() 0	7	
18	01/02/2024	1064,6	C	U	8,5	34		0	7,78	
19	01/03/2024	1064,6		0	8,5	34	()	8,78	
20	01/04/2024	1064 5	0	0 0	8,5	34	() 0	9,78	
21	01/05/2024	1064,6	C	0 0	8,5	34	() 0	10,78	
22	01/06/2024	1064,6	C	0 0	11,78	53,65	0) 0	n	
23	01/07/2024	1058,35	C	0 0	11,78	53,65	0) 0	1	
24	01/08/25.24	1105,22	0	0 0	11,78	53,65) 0	2	
25	01 39/2024	1070,85	C	0 0	11,78	53,65	0) 0	3	
26	01/10/2024	1070,85	C	0	11,78	53,65) 0	4	
1	01/11/2024	1087,03	C	0	11,78	53,65) 0	5	
28	01/12/2024	1070,85	0	0 0	11,78	53,65) 0	6	
29	01/01/2023	0	0	0	0	0	0	0	0	
- 0	01/02/2023	0	C	0	0	0	0	0	0	
31	01/03/2023	0	C	0	0	0	0	0	0,1	
32	04/2023	562,5	C	0	0	0	0	0	0,16	
33	01/05/2723	562,5	0	0	0	0	0	0 0	0,66	
34	01/06/2023	562,5	C	275	1,66	7,2	0	0	0	
35	01/07/2023	562,5	C	0	1,66	7,2	0	0		
36	01/08/2023	562,5	C	0	1,66	7,2	0	0	2	
37	01/09/2023	502.6	C	0	1,66	7,2	0	0	3	
38	01/10/2023	562,5	C	0	1,66	7,2	0	0	4	
39	01/11/2023	562,5	L. L	0	1,66	7,2	0	0 0	5	
40	01/12/2023	562,5	C		1,66	7,2		0	6	
41										





Nous espérons que ce document, vous aura aidé à maitriser l'outils.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes aides et toutes questions complémentaires.

Vous pouvez nous contacter par mail : <u>fo.outils@gmail.com</u> ou par téléphone : David 06 06 46 29 37 (l'après midi en 13h30 – 15h30 ou le soir).